FOEN IZELLA

Bulletin n° 42 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

Editorial	P.2
La famille Fermon à Fouesnant et Beg-Meil	P.3
Saint Evarzec, avant l'école Léonard de Vinci	P.12
La chapelle du manoir du Moustoir	P.15
Le pardon de Sainte Anne et la fontaine miraculeuse	P.17
Honoré d'Estienne d'Orves	P.23
Les tribulations de WC publics du bourg de Gouesnac'h	P.27
Le culte de Saint Thomas Becket en pays Fouesnantais	P.31

Comité de rédaction du bulletin : le conseil d'administration.
Responsable de la publication : Jean René CANEVET
jrcanevet@hotmail.com

Maquette : Charlotte CORNEC
Secrétariat : Yvonne NICOLAS
118 route de Kerhall
29 950 Clohars Fouesnant
Tél 02 98 57 22 73

Site internet : www.foenizella.com

I.S.S.N. : 1165-3000 dépôt légal : Décembre 2013.

Reproduction interdite sans autorisation et mention spéciale d'origine.
Tous droits réservés

En couverture : tableau Emile Simon Chapelle Sainte Anne.

Editorial

Notre petite équipe de bénévoles s'est une fois de plus mobilisée pour vous présenter ce bulletin N°41 par lequel s'achève votre abonnement 2013. Le nombre de nos adhérents augmente chaque année et nous espérons satisfaire à leur intérêt pour l'histoire locale du Pays fouesnantais.

Cette année notre Site Internet s'enrichit d'une rubrique « Archives », comprenant tous les articles parus depuis l'origine de l'association, jusqu'au bulletin N°30, tels que les avait numérisés et organisés notre regretté président Claude Renault, (et tels qu'ils apparaissaient sur le Site de la Communauté de Communes, avant que celle-ci ne supprime la rubrique.).

Vous pouvez d'ores et déjà consulter cette nouvelle rubrique « Archives » sur notre site *wwwfoënizella.com* ; il est possible que certaines améliorations soient nécessaires ; faites nous part de vos commentaires ou éventuelles critiques.

Notre conseil d'administration a décidé de poursuivre la mise sur Internet de nos publications, bulletin par bulletin, suivant le sommaire de ceux-ci. Afin d'assurer la pérennité de l'association, de réserver la primauté à nos adhérents et d'éviter un "pillage" immédiat de nos articles, un délai de 5 ans après chaque parution sera observé. Les n°s 31 et 32, datant de 2008, seront donc les prochains mis en ligne.

Naturellement, il reste possible, que l'on soit adhérent ou non, de se procurer certains articles, bulletins, ou « Spéciaux » encore disponibles, auprès de notre secrétariat.

Il est important de noter, ainsi qu'il est rappelé dans le préambule de la nouvelle rubrique, de même d'ailleurs que dans nos « bulletins-papier », que toute utilisation ou publication extérieure de nos articles doit être soumise à l'autorisation de l'association et surtout à celle de l'auteur, celui-ci restant propriétaire de ses écrits.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bulletin et toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël, ainsi qu'une très bonne année 2014.

Rendez-vous à l'Assemblée Générale en mars prochain.

Jean René Canévet

Jean René CANEVET

LA FAMILLE FERMON A FOUESNANT ET BEG-MEIL

Cet article fait suite au courrier électronique que nous a adressé Jean Pierre Vigarié. L'arrière grand père de Mr Vigarié n'est autre que Yves Fermon, qui fut hôtelier à Fouesnant et Beg-Meil à la fin du 19ème et au début du 20ème siècle.
Voici ce qu'il nous indique, après de nombreuses recherches :

Yves Fermon (père), nait à Scaër. Il devient ouvrier chapelier. Il épouse Marguerite Navellou, née à Coray, à Quimper en 1856.

De cette union naissent : Charles en 1855 qui sera prêtre ; en 1860, Yves Louis qui sera hôtelier durant sa période fouesnantaise, suite à la vente faite par son père à son profit ; Marie-Hélène en 1861, qui sera religieuse au couvent des Ursulines ; enfin Caroline Thérèse en 1864.

Caroline Fermon épouse Baptiste Nédellec, ce sont les grand-parents de Mme Vigarié.

Yves Fermon, père, et Marguerite Navellou, achètent en 1866 une propriété, 8 rue Astor à Quimper. Ils y font construire une maison (actuellement « Culinarion », face aux halles), et créent un commerce de chapelier, débit de boisson et crèmerie.

En 1879, ils vendent cette propriété avec le fond de commerce à Théodore Laporte de Fouesnant.

A la suite de cette vente, en 1881, ils achètent à Pierre Le Gallic, menuisier à Lorient, une propriété à Fouesnant. Celle-ci est située à ce qui est aujourd'hui l'angle des rues de l'Odet et de Cornouaille. Ils exploitent un hôtel sous leur nom. Il apparait sous l'appellation de « Hôtel Bellevue » dans l'annuaire des commerces de 1889. Ils font l'acquisition de propriétés adjacentes.

Sur cette carte postale on voit sur la gauche, la première propriété d'Yves Fermon (café des sports), puis plus loin l'immeuble de la gendarmerie maintenant démoli et remplacé par un parking. Derrière la première maison se trouve le terrain vendu à Corentin Keroulin en 1889 sur lequel celui-ci fit construire une maison.

En 1885 ils font l'acquisition de deux parcelles auprès d'Eugène Buzaré au lieu-dit le Penker-Lanroz à Beg-Meil pour 2500F. , et créeront l'hôtel Fermon vers 1886, qui deviendra l'hôtel des bains de mer puis le Grand-Hôtel.

En 1888, ils vendent une partie de la propriété de Fouesnant, correspondant à l'actuel café des sports.

En décembre 1888, ils vendent à leur fils Yves, marié à Anne Le Bleis, la propriété et l'activité d'hôtellerie de Penker-Lanroz à Beg-Meil.

Sur cette photos prise en 1897, l'hôtel Fermon avec son entrée à l'angle du chemin creux et de la route de la cale. Cela s'appelait aussi "Au chalet des baigneurs". Sur la plaque à gauche "Grand Hôtel de Beg-Meil et des bains de mer - Fermon membre du Touring Club".

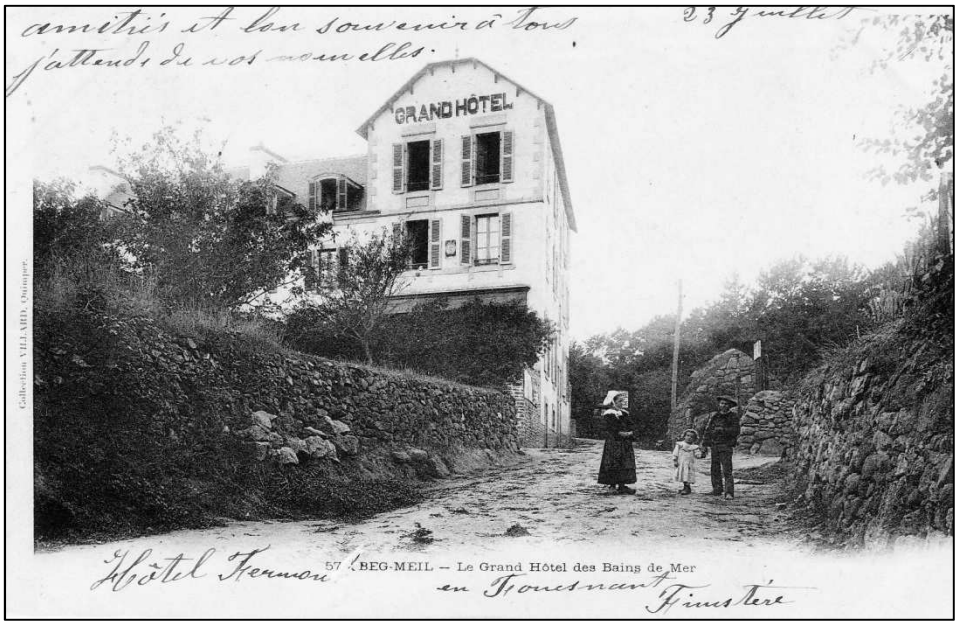

Sur cette carte postale écrite le 23 juillet 1903 il est encore indiqué "Hôtel Fermon" Année de la vente de l'hôtel à M. Meudec.

Le 8 janvier 1889, Fermon père vend aux époux Kéroulin, boulanger à Fouesnant, le reste de la propriété de Fouesnant. Celle-ci est alors composée de la maison que Corentin Kéroulin, maire de Fouesnant de 1900 à 1930, loue ce qui sera la gendarmerie à partir de 1922 ; (celle-ci sera démolie dans les années 80 et remplacée par le « parking des anciens combattants »). Il vend aussi le terrain à l'arrière de l'hôtel où il construira la maison qui servira de perception ainsi que sans doute la partie actuellement exploitée par une agence immobilière.

La plage de la cale en 1897 avec au fond la ferme de Lanroz et à gauche la petite maison ayant été utilisée par la douane durant la guerre 39/45.

Yves Fermon Père et son épouse quittent Fouesnant après la vente de leurs biens et partent rejoindre leur fils prêtre. Ils séjournent à Plougastel-Daoulas en 1896, puis à Guengat où son épouse meurt en 1907. Yves meurt en 1912 et la succession s'est conclue étonnamment par des certificats d'indigence.

Yves Fermon fils, exploitera l'hôtel jusqu'en 1903, date de la vente à M. Meudec. Il était associé à Cabourdin pour l'exploitation du vapeur "*la Berceuse*" qui assurait la liaison estivale entre Concarneau et Beg-Meil en 1900, avant d'être remplacé par M. Meudec. Il participe aussi à la "cidrerie et distillerie de Kermoor".

La femme du fils Fermon décède en février 1903, et dès octobre Yves se remarie avec Angélique de Breban, du Drennec. Son activité consistera en l'achat et la vente de terrains à Fouesnant puis diverses activités sur Quimper.

Je joins à cette histoire les commentaires sur Beg-Meil, parus dans le "*journal d'un crapaud*" en 1904. L'auteur n'est autre qu'Auguste Mailloux, également auteur du livre "*La terre Bretonne*", paru en 1900, anthologie scolaire des écrivains Bretons contemporains, abondamment illustrée par Jos Parker. Dans la préface écrite le 5 août 1904 à Beg-Meil, il se fait moralisateur, faisant parler un crapaud, comme auparavant La Fontaine dans ses fables ! Le chapitre sur Beg-Meil s'inscrit dans son voyage de Bois-Janvry (commune du Loroux-Bottereau à 20km au Sud-Est de Nantes) à Concarneau, puis la traversée par bateau jusqu'à Beg-Meil, et le voyage à Tréguier. L'illustration est de J. Lacroix.

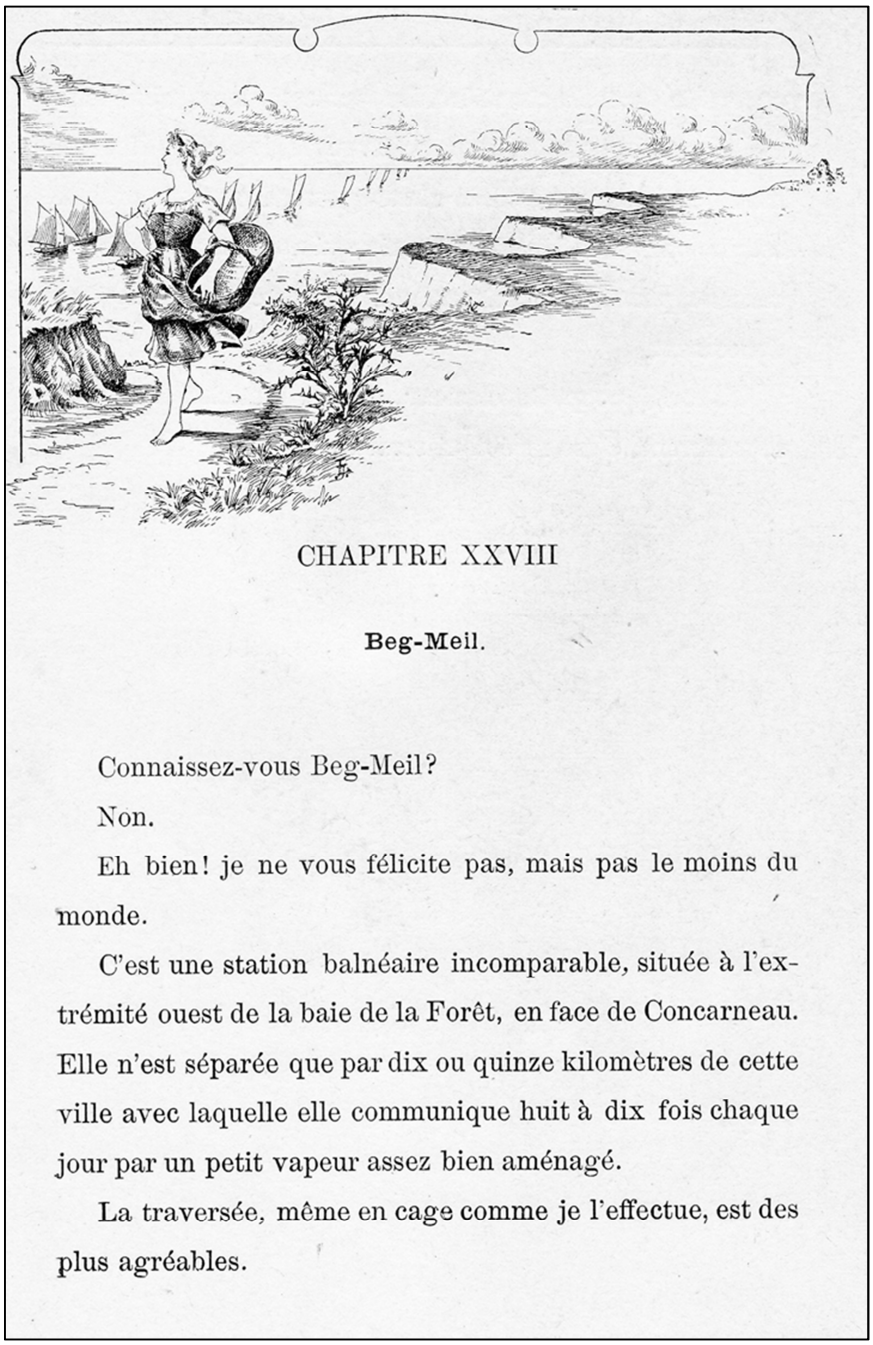

CHAPITRE XXVIII

Beg-Meil.

Connaissez-vous Beg-Meil?

Non.

Eh bien! je ne vous félicite pas, mais pas le moins du monde.

C'est une station balnéaire incomparable, située à l'extrémité ouest de la baie de la Forêt, en face de Concarneau. Elle n'est séparée que par dix ou quinze kilomètres de cette ville avec laquelle elle communique huit à dix fois chaque jour par un petit vapeur assez bien aménagé.

La traversée, même en cage comme je l'effectue, est des plus agréables.

En quittant Concarneau, on a, à sa gauche, la pleine mer hérissée des rochers noirâtres des Glénans, le sémaphore de la pointe de Trévignon et une forêt de mâts minuscules des barques de pêche.

A sa droite, c'est la baie de la Forêt qui verdoie sous le soleil. Étagées en lignes quasi régulières, des zones de pins, de sapins, de chênes et de châtaigniers s'élèvent de la côte jusqu'à l'horizon lointain où elles se confondent dans l'azur foncé du ciel breton.

Par intervalles, des traînées minces, mais longues interminablement, de sables fins d'une couleur jaune éclatante, séparent ces verdures comme autant de grandes déchirures.

Et tout alentour de la baie qui se développe en demi-cercle, des maisons se cachent dans le feuillage.

Derrière soi, les toits blancs, les usines grises, les hautes cheminées rouges de Concarneau s'éloignent et se confondent peu à peu dans l'imprécis vague et brumeux d'une chaude journée d'août, avec les murs surmontés de créneaux de la vieille ville close construite jadis par Vauban.

Devant soi, au fur et à mesure que le bateau approche de Beg-Meil, des rochers, aux formes pittoresques, recouverts de goémons, apparaissent, séparent des criques sablonneuses, propices au bain. Le sémaphore de la presqu'île élève

vers le ciel sa mâture noire, et des hôtels, quelques chalets, percent la verdure des arbres.

Dès quatre heures de l'après-midi, l'ombre des grands chênes s'étend sur toutes les plages minuscules de la baie. Les rayons du soleil tamisés par les feuillages ne gênent plus les baigneurs. Une douce fraîcheur vient du large et remplit les narines de senteurs saines et vivifiantes.

De petits chemins creux, tortueux, recouverts par des frondaisons d'ormes et de chênes séculaires remplis de bruits d'insectes, courent en tous sens. Ils offrent aux promeneurs des asiles frais, calmes, délicieux. De vastes étendues de terrains plantés de pommiers surchargés cette année de fruits bordent les routes, couvrent la presqu'île. On distingue des toits gris de maisons à travers leurs branches, et le ronflement d'une vanneuse vient seul y troubler, par moment, la monotonie plaintive de la mer.

Dans une anfractuosité de roches, une fille du pays lave ses pieds et mire dans l'eau verte ses grands yeux noirs veloutés, puis elle grimpe avec la prestesse agile d'un cabri sur la falaise, laisse sécher au soleil ses jambes nues retroussées jusqu'aux genoux, pendant que le vent agite derrière sa tête les longs rubans blancs de sa coiffe coquette et bizarre. Elle regarde l'océan, les barques qui fuient emportant dans leurs mâts des filets bleus entourés d'un chapelet

de liège. Et la rêverie disperse sa pensée. Qui sait vers quel pays, vers quel être aimé?

Vous ne connaissez pas Beg-Meil, alors que des Anglais, amateurs de beaux sites, y font des séjours de quatre à cinq mois par an.

Vous allez chercher des chemins creux, ombrageux et frais à Jersey. Vous quittez la douce terre de France, en quête de belles plages, de soleil, d'ombre, de sables fins, et de calme, et vous avez tout cela, vous avez mieux que cela à Beg-Meil.

La vie y est facile, à bon marché, le paysage vraiment beau. Des excursions dans les environs, à Fouesnant, la patrie du bon poète et excellent paysagiste Jos Parker; à Concarneau, si animée, si gaie, si bruyante; à Quimper, jolie petite ville tranquille et fleurie, assise paresseusement sur l'Odet; à Pont-l'Abbé, à Douarnenez, blanche et coquette; à la pointe du Raz, d'un aspect si sauvage, éclairée, la nuit venue, par les feux du phare de Gorlébella, peuvent alterner avantageusement et agréablement avec les parties de pêche si séduisantes dans ces régions.

Anatole Le Braz, qui villégiature à Beg-Meil, devrait bien de sa plume délicate et fine décrire les grâces modestes de cette charmante petite station balnéaire qui se cache timide dans la verdure, comme la violette sous les hautes

herbes de nos haies. Il dirait, j'en suis sûr, l'aspect sauvage de la pointe que surmonte la tourelle du sémaphore, la lande âpre et brûlée du soleil, le sable gris recouvert de chardons chétifs, de ronces et de genêts maigres, les noirs rochers émergeant à fleur d'eau, couronnés d'écumes blanches, l'air du large fouettant le visage d'une odeur humide et salée.

Mais il n'oublierait certainement pas de vanter, par contraste, l'autre partie de la presqu'île, la partie habitée bordant la baie de la Forêt, couverte d'une végétation puissante, vrai fouillis d'essences diverses ; les sentiers aux talus épais semés de mûres, fleuris de digitales pourpres, tapissés de bruyères roses ; les jardins proprets ombragés de tamarins frêles et de filaos aux feuillages encore plus frêles ; les grands pommiers aux troncs tordus, noueux, courbés de droite et de gauche dont les branches font comme un parasol vert perlé de pommes jaunissantes.

Et j'imagine volontiers que le jardin d'Éden, où, en des jours lointains déjà, Adam, le premier homme, le premier tortionnaire de ma race, et Ève, la première femme, se pavanaient sans vertugadins, dans la pureté candide de leur innocence, devait se trouver quelque part sur la côte bretonne, aux environs de Beg-Meil.

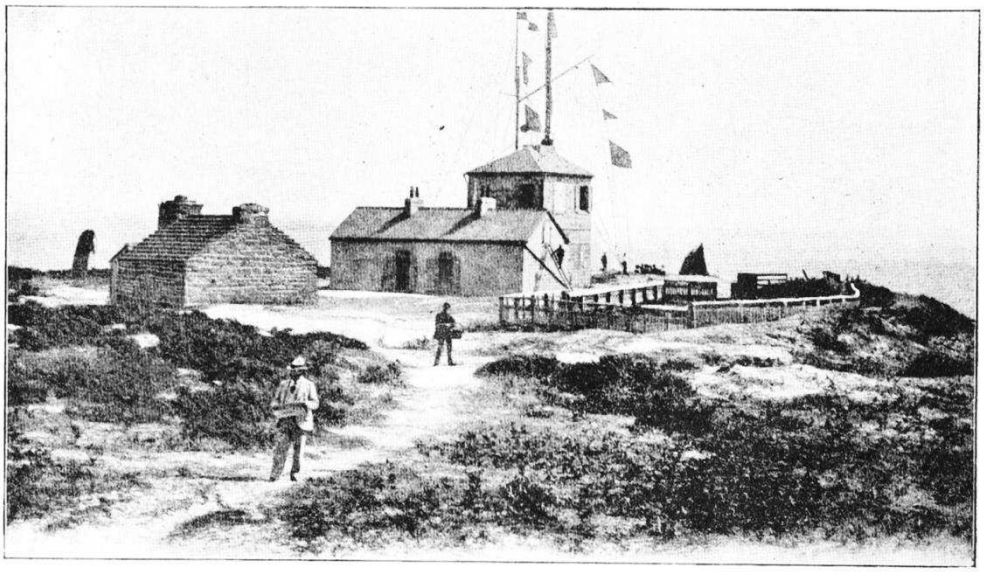

Collection Villard, Quimper.

BEG-MEIL. — LE SÉMAPHORE.

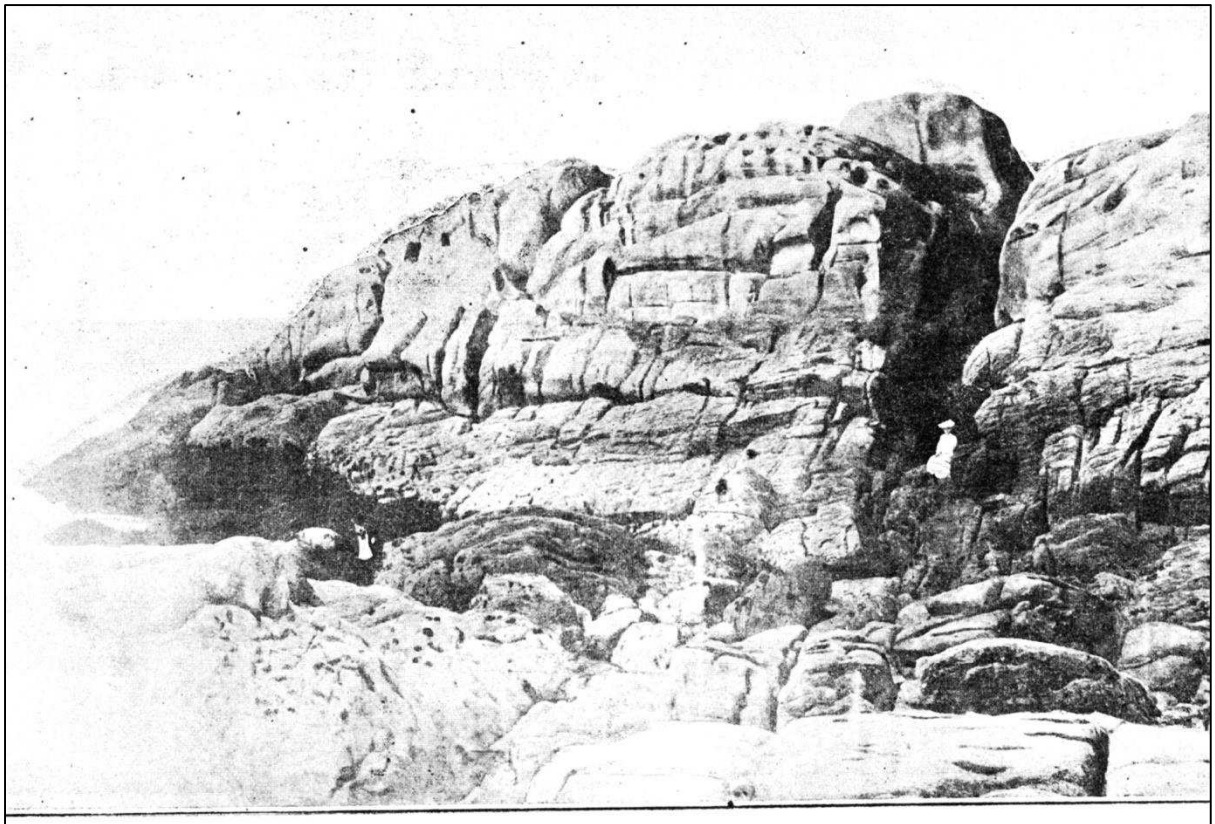

BEG-MEIL

Sources: Jean Pierre Vigarié, Jean Le Foll (Foën Izella spécial Fouesnant 2004) , Foën Izella N°29 juin 2007. Foën Izella N° 32 décembre 2008 - Documents Jean René Canévet.

Pierre CARRIE

Saint Evarzec
Avant l'école Léonard de Vinci
création et construction de l'Ecole publique

C'est en 1851 que le conseil municipal se pose la question de la création d'une école dans la commune, dix-huit ans après les premières lois Guizot qui instaurent une école par chef-lieu de commune et qui promettent un maître par école. Le maire, M. Kerliézec-Royou, déclare le 9 février 1851 :

« Le bienfait de l'instruction dans la localité est depuis longtemps senti sans qu'elle ait pu à ce jour en profiter vu son dénuement pécuniaire et son manque de ressources. » Et il ajoute : *« La commune a la faculté de nommer son instituteur. Au lieu d'une maison je propose qu'il soit construit une seule salle d'école sans logement pour l'instituteur attendu que le logement doit lui être fourni par le presbytère. »*

Il est bien entendu que cet instituteur ne peut être qu'un prêtre...

Ce sera quand même une maison d'école qui sera construite en 1852. Il s'agit très probablement d'une partie du presbytère actuel. Un prêtre de Gourin, Louis-Yves Laudrin, est nommé.

Dix ans plus tard, en 1862, l'évêque ne veut plus déléguer un prêtre pour
L'école de Saint Evarzec. Un conseiller déclare :

« Un instituteur prêtre en cette commune avait un bien petit nombre d'élèves mais un instituteur laïque en aura encore bien moins. Car il est en ma connaissance que les parents des enfants qui étaient à l'école sous l'instituteur prêtre n'enverront plus leurs enfants à l'école sous un instituteur laïque. Par suite, il y aura là un désavantage et une perte même pour la commune, le département et l'Etat. »

Il ajoute que « l'instruction qui conviendrait le mieux en cette commune c'est une institution mixte. »

Le conseil suit cet avis et demande donc qu'une institutrice soit autorisée à tenir une école mixte, en précisant que cette institutrice doit être *« une sœur de charité »*. Comme d'habitude, les subventions sont demandées. C'est une parente du maire, Melle Kerliézec-Royou, qui est nommée.

Vingt ans plus tard, tout a changé, les lois Jules Ferry ont été votées qui imposent à chaque commune une école laïque, gratuite et obligatoire pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans. En réponse, en 1882, l'école Saint-Augustin s'ouvre pour les filles. La commission scolaire créée à cette époque est formée de propriétaires et du vicaire. *« …des hommes instruits et capables de comprendre les besoins, aussi bien de l'âme que de l'intelligence des enfants. »* Et plus loin : *« …les plus instruits et les meilleurs dans l'estime de chacun, le choix ne sera pas difficile à faire. »* Jean Bouard est devenu maire.

Il s'agit maintenant d'agrandir l'école devenue trop petite. On compte 70 élèves. On discute du terrain puis on choisit d'agrandir la salle actuelle, sur les 40 m² du terrain avoisinant. On abaissera le plancher, on haussera le toit et les plafonds, on y ajoutera un local d'archives pour la mairie. En novembre, le projet est rejeté pour des conditions d'hygiène. En décembre, on discute de deux écoles, une au bourg et une au nord de la commune. L'école du bourg pourrait se faire à Kéromen, l'autre à Ménez-Braz. Cette dernière inquiète : *« Loin de toute surveillance… une école mixte ! »* Mais cette école étant prise en charge par l'état, on en demande deux, une pour garçons et une pour filles !

Fin 1882, les plans sont acceptés. En février 1883, les terrains sont retenus. En novembre, le propriétaire offre le terrain de Ménez-Braz où l'école sera construite avec un logement et une seule classe.

Pendant ce temps, en décembre, on vote 50 F pour remplacer le poêle de la classe du bourg. Plus de la moitié des conseillers (6 sur 11) ne savent même pas signer.

En juin 1884, René Cornic vient rejoindre Corentin Hostiou et Jean-Marie Laurent dans la commission scolaire. En août, les subventions ont baissé. On veut faire des économies. *« Est-il nécessaire que l'école soit si belle ?»* Le maire demande d'augmenter les impôts. *« Il y a nécessité d'une nouvelle école de garçons puisque dans l'école mixte qui existe s'entassent, au risque de leur santé, près de 130 élèves.»* Refus du conseil d'augmenter les impôts.

Corentin Hostiou devient maire. En février 1885, le conseil décide une nouvelle fois d'agrandir l'école existante et déplore que des enfants d'autres communes la fréquentent : ils ne seront plus acceptés. En mars, le préfet demande à la commune de faire un effort. Le conseil répond *« Si l'école libre du bourg pouvait contenir la plus grande partie des filles de la commune et le reste pouvait aller à Ménez-Braz, l'école mixte du bourg, agrandie, pourrait contenir les garçons. »*

Il faudra attendre fin 1887 pour que le terrain soit acheté ; l'école sera terminée en 1888. La première année, elle abritera 56 élèves en tout. La cour des garçons sera devant, cachée derrière un mur de deux mètres, celle des filles à l'arrière, dans ce que l'architecte Joseph Bigot avait dessiné comme potager.

En 1968, l'école de hameau de Ménez-Bras sera supprimée. Vendue, elle deviendra un logement et un commerce artisanal.

Celle du bourg fonctionnera jusqu'en 1969, avec ses poêles à bois, ses toilettes à la turque dans la cour sablée où chaque pluie ramenait à la surface les clous perdus des sabots de bois. A chaque rentrée, il fallait mettre à sécher les cartes et autres documents où des champignons se glissaient entre les pages.

En septembre 1989, l'école publique fait sa rentrée dans ses nouveaux bâtiments en haut du bourg.

Façade et arrière.
Les murs de la cour en façade et du potager à l'arrière ont été ici arasés.

Démolition du vieux logement pour des raisons de sécurité

(Les passages en italique sont extraits des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal)

Pierre CARRIE

La chapelle du manoir du Moustoir

Extrait d'un inventaire datant de 1783 :

" La chapelle est située sur le bord du Grand-Chemin. Elle est longue de vingt-six pieds, large de dix huit, et haute de douze([1]). Elle est bâtie de pierres de taille et de maçonnerie, a trois fenêtres et ouvre par une porte au couchant. Elle regarde : du côté d'orient le mail, d'occident les bois taillis, du midi l'étang et du nord le Champ de la Chapelle.

Sa couverture est d'ardoises. L'ensemble est dans le meilleur état de réparation. Elle peut servir dans l'état qu'elle est. Cependant la clé est perdue : on y entre facilement par le moyen d'un clenche qu'on pousse avec le doigt, ce qui joint à la situation sur le bord du Grand-Chemin, en a fait plus d'une fois un refuge à voleurs. Le bien public semblerait exiger que cette porte fut condamnée jusqu'à ce que les Seigneurs propriétaires habitassent le château. Aussi le recteur de la Paroisse m'ayant prié instamment de lui permettre d'enlever la pierre sacrée pour l'enfouir en terre, ne doutant point, disait-il, qu'elle avait été polluée, je crus devoir céder aux bénignes représentations de ce pasteur, après avoir vu d'ailleurs que cette pierre était brisée. Je lui donnai un billet portant cette permission et deux à trois jours après, la pompe funèbre se fit."

Le Grand-Chemin est le nom donné à la route principale qui relie deux villes, ici, Concarneau à Quimper. En 1783, venant de Concarneau, cette route se dirigeait vers la chaussée de l'étang du Moustoir puis le longeait à l'est pour le contourner au nord ; enfin elle suivait un tracé proche de celui d'aujourd'hui, quelques mètres plus au nord.

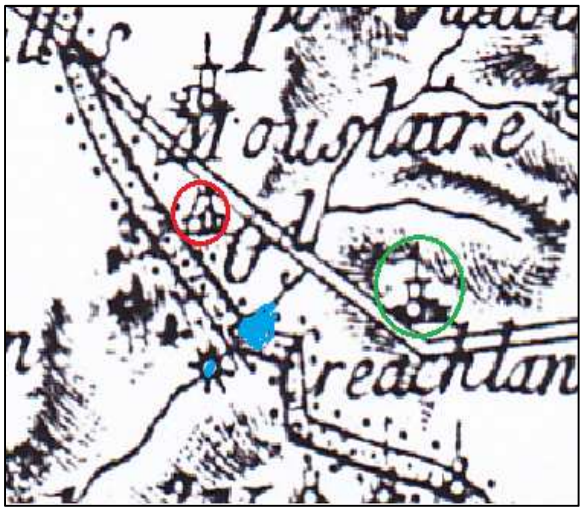

Carte de Cassini (env :1750)

Le Manoir du Moustoir ne peut être ici que la maison isolée cerclée de rouge, appelée ici *Grand Moustaire*. Pourtant sa position relative par rapport aux cours d'eau est erronée : il devrait se trouver à l'est du ruisseau qui alimente l'étang (en bleu). Créac'h-Lan (cercle vert) a bien été aussi une maison noble ce qui est signalé par le drapeau au bout de la hampe. Y a t-il eu confusion entre Créac'h-Lan et le Moustoir? La maison isolée est-elle le bâtiment de la chapelle ?

Cette chapelle a disparu. Par contre il existe encore un Park-ar-chapel au Moustoir, cadastré section D02 parcelle 304 : une parcelle en long, à gauche en montant au-dessus de l'étang : la chapelle a dû faire partie des frais occasionnés par une rectification de la départementale 783. Sans doute que les plus belles pierres et quelques portes et fenêtres ouvragées ont dû faire le bonheur de quelque voisin.

Un autre élément, plus curieux, a aussi disparu : il a même été enterré. Mais où ? Il s'agit d'une "*pierre sacrée*", qu'il serait fort intéressant de retrouver, même si elle était brisée. Etait-ce l'autel ? C'est probable. Mais il peut aussi s'agir d'une stèle gauloise ; ces stèles ont souvent été christianisées par adjonction d'une croix ou simplement implantées à côté des églises.

Cette chapelle disparue, retrouvée dans ce texte, me remet en mémoire une anecdote propre à éveiller de nombreux intérêts. Un soir, il y a plus de 20 ans, débarquent chez moi trois ou quatre jeunes gens qui, étudiants, logent dans un gîte de la commune. Ils savent que je m'intéresse aux choses anciennes et me demandent de leur parler des chapelles de la commune. Je dis ce que je sais mais à cette époque, je ne savais pas qu'une chapelle du Moustoir avait existé. Je demande des précisions car manifestement, ce que je sais ne satisfait pas mes jeunes interlocuteurs. Et j'obtiens des éléments de réponse embarrassés. Un soir, en rentrant se coucher, l'un d'eux a renversé une statue sans doute dans la cour du gîte. Une ouverture est apparue dans la tête : à l'intérieur, ils découvrent une feuille de papier roulée, ancienne, quadrillée de rouge. C'est une lettre. Ils me la montrent mais ne veulent pas que je la lise. J'apprends tout de même qu'elle aurait été écrite par un soldat revenant des guerres napoléoniennes, de Russie ([2]), et qu'ayant dérobé des bijoux au cours d'un pillage, il les aurait cachés, à son retour, dans une petite chapelle appartenant à un château au bord de la route de Concarneau.

Voilà de quoi aiguiser des appétits. Ou inciter à des recherches approfondies. Ou tout simplement, à reprendre cette anecdote pour écrire un gentil roman d'aventures pour les enfants.

1- dimensions approximatives de la chapelle en mètres : L: 8.50 m, l : 6 m, h : 4 m.
2 - retraite de Russie : novembre 1812

Jean René CANEVET

LE PARDON DE SAINTE ANNE ET LA FONTAINE MIRACULEUSE

Cet article est extrait du Journal *Le Quimpérois* du 6 août 1842, que Pierrick Chuto a bien voulu me confier. Il relate le difficile trajet que devaient effectuer les fidèles quimpérois pour se rendre au pardon de Sainte Anne à Fouesnant, ainsi que le contexte anecdotique de la cérémonie du pardon, Je l'ai complété par des photos, cartes, datant du fin 19 ème siècle et milieu du 20ème, ainsi que quelques notes et photos sur la fontaine.

Dans le numéro spécial de Foën Izella "*Eglises et Chapelles du Pays de Fouesnant*" et *le spécial Fouesnant* de 2004, Jean Le Foll et Annick Le Douget, nous ont fait l'historique de cette chapelle et sa fontaine.

Quelques extraits de *« Sainte Anne chez nous »* du Chanoine Pérennès de 1942, ainsi que de la revue *« Toute la vie »* d'août 1943, permettent ici de compléter et préciser certains aspects de ce pardon et de son environnement.

Voici le premier texte sur le trajet depuis Quimper pour se rendre au pardon:

"*Tous les ans, le dimanche qui suit la fête de Sainte Anne, un concours nombreux de fidèles se presse autour de l'église qui porte ce nom, dans la commune de Fouesnant. Les habitants du pays prétendent qu'autrefois on voyait beaucoup plus de monde que maintenant. Cependant, cette année, malgré un commencement d'apparence de pluie, la réunion était considérable.*

Il n'est pas étonnant que les habitants de Quimper redoutent de s'y rendre. Le chemin vicinal qui conduit à Fouesnant, et qui est cependant cité comme un des meilleurs des environs, est abominable. Après avoir quitté la route de Concarneau, il reste encore à parcourir six kilomètres où l'on est exposé à verser presqu'à chaque pas, quand on a le malheur de se trouver en voiture. Il est déplorable que les chemins qui aboutissent à une commune aussi riche et aussi importante que celle de Fouesnant, soient dans un état aussi pitoyable. Il est juste de dire qu'on y a fait quelques réparations, sans lesquelles il eût été matériellement impossible d'y aborder; mais les ornières et les excavations que l'on rencontre dans ce trajet le

rendent excessivement dangereux.

Avant d'arriver à Saint-Evarzec, il existe un pont d'une vingtaine de centimètres sur un ruisseau d'un mètre de large, où il y a des crevasses qu'il faut éviter avec bien de l'adresse, si l'on ne veut pas être exposé à briser les roues de toutes les voitures qui y passent. En deux minutes, les réparations de ce pont pourraient être faites, au moyen de cinquante centimes portés aux dépenses extraordinaires.

Les étrangers qui demandent des renseignements sur la qualité du chemin qui conduit à Fouesnant, reçoivent pour réponse que la route n'est pas du tout mauvaise. Ces pauvres bretons sont si peu exigeants! Quand on est une fois engagé dans cette route raboteuse, on se promet bien de ne plus y revenir. La voiture, après avoir penché pendant quelques pas d'une manière effrayante par les ornières de gauche, se trouve tout-à-coup, par une brusque transition, presque renversée par les trous qui sont à droite. Ce balancement continuel n'est interrompu que par d'autres portions de route, où des pierres de toutes les grandeurs sont négligemment éparses sur la voie charretière. Par un contraste étrange, il n'y en a pas une ni à droite, ni à gauche de l'endroit où l'on est forcé de passer. Les cahots suffocants qui résultent de cet état de choses font maudire mille fois l'apathie de ceux qui pourraient, à si peu de frais, obvier à ces désagréables inconvénients".

Dans ce deuxième texte il nous décrit les ambiances le jour du pardon:

"*Le pardon de Sainte-Anne de Fouesnant est le rendez-vous général des communes des environs. Les élégantes du pays mettent, ce jour-là, leurs plus beaux habits de fête. Les costumes de Fouesnant sont d'une coquetterie beaucoup trop recherchée pour la campagne. Les broderies si variées par les couleurs et les dessins inventés par les tailleurs, sont quelque fois d'une grande complication. Il y a dans l'ensemble de cette mise quelque chose de ravissant, qui n'a rien de commun avec la simplicité des bergères. La timidité champêtre n'est pas non plus le défaut du beau sexe de ce pays. On remarque dans ses poses, dans sa démarche et dans toutes ses manières un aplomb qui contraste avec la candeur des autres paysannes du département.*

Il est regrettable que dans beaucoup de pardons du Finistère les marchands de comestibles soient placés dans un rayon si rapproché de l'église. La fumée qui s'exhale de

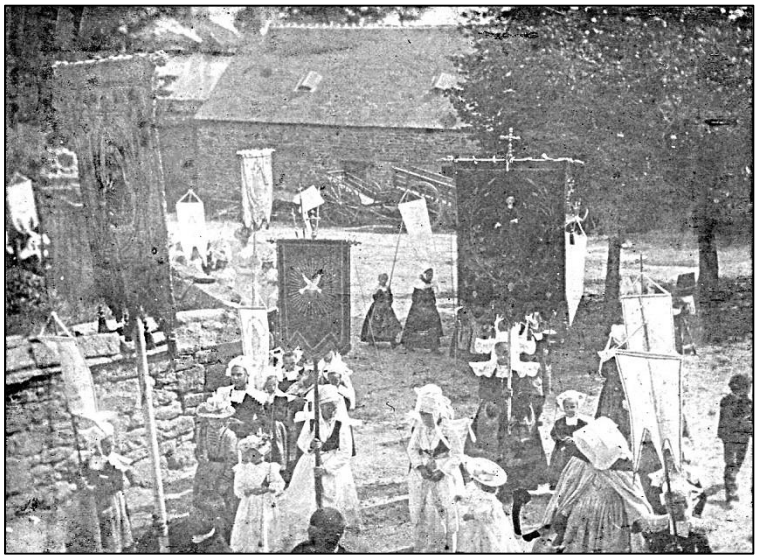

toutes les cuisines en plein air, va saisir l'odorat des fidèles que l'encombrement force à assister aux offices en dehors des portes. Il y avait à Fouesnant cette année une débitante de sardines qui les faisait frire même pendant la célébration des vêpres et qui s'était placée à une dizaine de pas d'une des portes principales de l'église. Dans les moments de recueillement silencieux le bruit intempestif de cette friture était fort bizarre. A Sainte-Anne de La Palud les choses ne se passent pas ainsi.

Un fait bien extraordinaire pendant une fête religieuse aussi grave a attiré l'attention de tous les spectateurs. Un individu est monté jusque sur la petite pointe du clocher et s'y est placé la tête en bas en imitant les signes du télégraphe avec ses jambes. Ce tour de force effrayant aurait dû être empêché. Le patient qui avait réussi, par ses chants agrestes, à se faire remarquer par tout le monde, a continué longtemps ses exercices gymnastiques, sans que personnes songeât à s'y opposer".

Dans le magazine ***toute la vie***, Raymonde du Bief nous donne une version de l'origine de l'édification de la chapelle, différente de celle transcrite par Annick Le Douget dans le spécial « *églises et chapelles du pays de Fouesnant* ». Voici ce qu'elle nous écrit "*Aux environs de 1680, Sainte-Anne fit son apparition en plein mois d'août, dans un paysage hivernal. Ce fut son premier miracle.*

Malgré un ciel pur, la neige se mit soudain à tomber ; ce même jour, au bord d'une fontaine, la sainte apparut, demandant, comme à Auray, l'édification d'une chapelle en cette même place. Elle nous dit aussi que le premier pardon eut lieu en 1863 au bord de la fontaine.

Ce pardon voyait arriver les fidèles de toute la région. . La chapelle trop petite obligeait les retardataires agenouillées à l'extérieur à entendre l'office au travers des portes ; certaines femmes, pieds nus, un cierge à la main, accomplissaient un vœu.

Entre la messe et les vêpres les fidèles se restauraient en déballant leurs provisions. Puis c'était la fête, certains dansaient, d'autres allaient de stand en stand, les hommes s'abreuvaient dans les cabarets, les enfants s'agglutinaient autour des vendeurs de jouets, d'autres encore achetaient en souvenir des objets de piété.

Le chanoine Pérennès dans le livre ***Sainte Anne chez Nous***, retrace l'histoire de la vie religieuse de cette chapelle.

La chapelle voit de nombreuses célébrations et processions, outre ceux du 26 juillet jour de la Sainte-Anne et du dimanche suivant la Sainte-Anne, pendant tout l'Octave (période de huit jours qui suit chacune des grandes fêtes de l'année), les messes sont dites à la chapelle.

Le dimanche avant le premier pardon, on va, en procession, chanter les vêpres à Sainte-Anne. Cette procession est appelée procession de pénitence ou de réparation.

Tous les mardis de carême il y a un pèlerinage à Sainte-Anne, ces jours là, pas de messe à l'église paroissiale, toutes les messes se disent à la chapelle.

Le mardi de Pâques et l'avant-dernier dimanche d'octobre, on chante la grand'messe à Sainte-Anne. Le mardi de Pâques, c'est le jour du pèlerinage pour les enfants.

Pendant l'été presque tous les dimanches, des pèlerins viennent à Sainte-Anne. On fait dire des messes pour les agonisants et pour les défunts.

La fontaine Sainte-Anne à la fin du 19ème siècle avec les femmes au lavoir

La fontaine est datée de 1685 et s'orne d'une niche en bois abritant une statue de Ste Anne et la Vierge. L'ensemble est accolé à un pignon de pierre surmonté d'une croix.

Cette fontaine dite miraculeuse voyait les mères y plonger leurs enfants, afin de connaître leur sort, et pour les rendre plus robustes.

Des jeunes filles allaient boire à la source en faisant des vœux sentimentaux, des vieillards y demandaient la longévité.

23. Entre BEG-MEIL et BÉNODET - Fillettes du pays en costumes de fête

Ci-dessus deux cartes postales et en dessous quatre photos datant du pardon de 1946. Photo du haut à gauche la statue de la Vierge (à droite Mme Bertholom). A gauche en bas des scouts au pardon et des gamins en pèlerine ; des stands animent le pardon. En bas à droite Mme Marie Le Lay portant la bannière.

Les documents iconographiques sont issus de la collection personnelle de l'auteur, sauf le dessin de la statue de Ste Anne, issu lui du livre *Sainte-Anne chez nous* du chanoine Pérennès. Les dernières photos datent du pardon de juillet 1946. Il est possible de reconnaître quelques Fouesnantaises en costume. On y voyait aussi des bigoudènes.

Philippe Rivière

HONORE D'ESTIENNE D'ORVES - COMMEMORATION A SQUIVIDAN

Le 29 août 1941, au Mont Valérien (Hauts-de-Seine), tombait le comte Henri Louis Honoré d'Estienne d'Orves, fusillé par les Allemands, avec ses deux compagnons Maurice Barlier et Yan Doornik.
Au moment de mourir il va pardonner à ses bourreaux et demander à ne pas avoir les mains liées ni les yeux bandés. Il va devenir un symbole de la Résistance, celui du « premier martyr de la France libre ».

Honoré d'Estienne d'Orves est un personnage qui semble tout droit sorti d'un roman. Sens du devoir, de l'honneur, goût de l'aventure, esprit patriotique, cultivé, l'homme est chevaleresque. N'y aurait-il pas quelque chose de génétique derrière tout cela, comme une marque de fabrique ? Quand on a comme ascendant un général héros des guerres de Vendée, (Charles d'Autichand), pour cousin l'aviateur et écrivain Antoine de Saint-Exupéry, et pour cousine la romancière Louise de Vilmorin ? La graine de héros semble être partout présente au sein de la famille, dans les livres comme dans la vie.

C'est le 5 juin 1901, que voit le jour Henri Louis Honoré d'Estienne d'Orves, à Verrières-le-Buisson (Essonne), berceau de sa famille maternelle, les Vilmorin. Il est issu, du côté paternel, d'une vieille lignée nobiliaire provençale, catholique et légitimiste. Après de brillantes études, au sortir de polytechnique, en 1923, il entre comme officier dans la marine. En 1929 il convole avec Eliane de Lorgeril, issue de la noblesse bretonne, avec qui il aura cinq enfants.

La guerre éclate en 1939. D'Estienne d'Orves est à l'état major de la force « X » qui doit renforcer la flotte britannique en mer méditerranée orientale. Il est en poste à Alexanderi lorsqu'est signé l'armistice, le 22 juin 1940. Anglais et français, alliés d'hier, trouvent une entente et évitent l'affrontement, mais les navires français sont immobilisés. D'Estienne d'Orves n'accepte ni la défaite, ni la soumission : *« J'ai été élevé dans le culte de la patrie (...), 1870 et 1914 ont tellement marqué sur mes parents et sur moi-même que je ne puis concevoir l'asservissement actuel de la France (…) Tant qu'il y aura une lueur d'espoir je combattrai... »* écrit-il, le 10 juillet 1940, au Commandant de la force « X », l'amiral Godfroy. Il monte le premier groupe marin, fait de marins venant de la force « X ». Après quelques pérégrinations « locales », qui ne mèneront à rien, avec ses hommes, il rejoint de Gaulle à Londres fin septembre.

Rapidement il se retrouve à la tête du Bureau Central de Renseignement et d'Action (B.C.R.A) où il pose les fondements du réseau Nemrod. Objectifs : tout connaître des mouvements de l'ennemi dans les territoires occupés. Des hommes ont déjà été envoyés en France (Maurice Barlier le premier, suivi de Yan Doornik) ; d'Estienne d'Orves veut aller sur place, coordonner les actions, recruter. Il débarque à Plogoff le 21 décembre. Avec lui, un jeune radio, Alfred Gaessler dit « Marty ». Les deux hommes s'installent à Nantes, où ils retrouvent les membres du réseau Nemrod. Le 25 décembre est établie la première liaison radio entre la France occupée et Londres. Pendant un mois le groupe va se partager la prospection sur le plan national. Mais le radio, Marty, qui est le fils d'un alsacien pronazi, se rappelant ses origines, va vendre tout le réseau (34 personnes) au contre espionnage allemand.
Les interpellations se succèdent, d'Estienne d'Orves est arrêté à Nantes, non sans résistance, dans la nuit du 21 au 22 janvier. Interrogés, transférés de Nantes vers Angers, puis vers Paris,

Berlin, pour revenir à Paris (prison du Cherche-Midi), les vingt six prisonniers comparaissent devant la Cour Martiale allemande le 13 mai. D'Estienne d'Orves va tout prendre sur lui, couvrant ses codétenus. Après douze jours de procès, le 26 mai, les juges militaires le condamnent à mort avec huit de ses camarades ; pour les autres, des peines de prison, plus ou moins lourdes, tombent. Deux jours plus tard, la justice française lui rajoutera vingt ans de prison et la confiscation de tous ses biens ! L'émoi que provoquent ces condamnations est considérable dans la classe militaire et dirigeante. Des recours en grâce sont déposés, la diplomatie française se mobilise, jusqu'au vice-président du conseil, l'amiral Darlan, qui tentera, lui aussi, d'interférer après des autorités occupantes. Pendant ce temps là, en prison, d'Estienne d'Orves réconforte ses camarades, lit, écrit, tient un journal où il se raconte à ses enfants. Il prie aussi, sa foi est grande.

Mais l'entrée en guerre de l'U.R.S.S (attentat de Paris) va tout compromettre. Les allemands veulent faire un exemple, tous les français arrêtés deviennent des otages. Le 28 août, la peine de mort est confirmée pour d'Estienne d'Orves, Barlier et Doornik (les six autres sont graciés) ; le 29 à l'aube ils sont conduits au Mont Valérien et à 6h30, ils sont fusillés.

A Clohars-Fouesnant vient d'être inauguré un espace Honoré d'Estienne d'Orves, au domaine départemental de Squividan, le 29 août dernier, jour anniversaire de son exécution ; une belle cérémonie empreinte d'émotion, en présence du préfet, Jean luc Videlaine, du maire, Michel Lahuec, des représentants des anciens combattants, du Conseil Général, de Mme Rose de Beaufort, fille d' Honoré d'Estienne d'Orves, et de sa cousine, Mme Guyonne de Bec de Lièvre, ainsi que des voisins du manoir, témoins ou enfants (et petits enfants) de témoins de l'époque.

Qu'est-ce qui relie le destin romanesque d'Honoré d'Estienne d'Orves au romantique manoir ? Lieu de transit, après avoir été débarqué à Plogoff, lors de son périple vers Nantes? (Pas vraiment la route). Repaire de résistants enrôlés par le représentant de la France Libre ? Non, rien de tout cela. Bien que vouant un attachement très fort à la Bretagne, l'homme de Londres n'a jamais mis les pieds à Squividan. Pourtant l'endroit fait partie intégrante de son histoire, de celle de sa famille :

Fuyant l'avancée allemande, Mme d'Estienne d'Orves, enceinte, décide de quitter Orléans avec ses 4 enfants, accompagnée de sa cousine, Mme de Bec de Lièvre*, et de ses 5 enfants. Cette dernière a un cousin en Bretagne, qu'elle contacte, M. Olivier de Mauduit (*), alors maire de Clohars-Fouesnant.

Rose de Beaufort se souvient : *« Nos mères pensaient que jamais les allemands ne s'enfonceraient aussi loin dans le pays »*. M. de Mauduit mettra à la disposition des réfugiés le domaine de Squividan, dont il a les clés depuis le départ des propriétaires pour la Grande Bretagne (ils sont anglais), dès le début des hostilités.

« Nous sommes arrivés là à bord d'une grosse Citroën, conduite par ma mère, voiture qui ne roulera plus du tout pendant notre séjour au manoir, mise sur cales, roues enlevées, pour éviter la réquisition par l'occupant» nous dit Guyonne de Bec de Lièvre…* Les Cosson (prononcez 'Cossone'), des agents de renseignements pour le compte de l'Angleterre ? *« Lorsque que M. de Mauduit nous a ouvert la maison, nous dit Mme de Bec de Lièvre, on a trouvé sur une table, une radio, (TSF ou poste émetteur ?) bizarrement oubliée là, que M. de Mauduit s'est empressé de faire disparaître sans plus de commentaires »*. Réalité ou souvenir d'enfant sublimé avec le temps ? Curieux en tout cas, d'autant qu'on dit que les époux Cosson ont quitté les lieux précipitamment, en pleine nuit…

Très vite les familles s'installent, la vie s'organise, les liens se créent avec le voisinage, les commerces du quartier (Hélias, Le Bras, Quéméré).
« Je les voyais tous les jours se souvient Michel Hélias, qui fut maire de la commune et boulanger au Drennec, *mon père mettait son cheval à Squividan, on y faisait les foins etc... Un des enfants (de Bec de Lièvre) avait mon âge (14 ans en 1941), et bien sûr Mme d'Estienne d'Orves venait chez mes parents (boulangerie, épicerie). »*

On embauche du personnel, une cuisinière, une femme de chambre, toutes deux logées au manoir. (Sans mener grand train, ils vivaient plutôt bien. D'où venaient leurs revenus ? D'un milieu aristocratique et industriel, nos réfugiés n'étaient pas sans fonds propres ou subsides.)

Les enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école des Sœurs au bourg, les plus grands vont au collège, en pension, chez les Sœurs à Quimper. Pour les plus jeunes, (Mme d'Estienne d'Orves accouchera d'un petit garçon, à Quimper, en décembre 1940), il sera fait appel à une préceptrice : *« un grand mot »* nous dit Hélène Kérivel (**), de Clohars-Fouesnant, qui tiendra le rôle durant une année, elle aussi logée au manoir.
« Nous ignorions tout des agissements de notre père, nous n'avions pas de nouvelles. Enfants, nous étions dans une certaine insouciance, la guerre n'existait pas, nous vivions l'instant présent, occupés uniquement à jouer, à faire les 400 coups dans le parc du manoir, se souvient Rose. Cette insouciance n'était bien évidemment pas le cas de notre mère et de ma tante, même si elles faisaient tout pour nous donner le change. Elles trouvaient force et courage dans la religion, le curé de la paroisse venait souvent à la maison ».

En janvier 1941 c'est à Squividan qu'ils vont apprendre l'arrestation de leur père. Toute la famille prendra le train, en août 1941, pour aller habiter non loin de Fresnes où d'Estienne d'Orves est incarcéré.
« Trois fois nous lui rendrons visite, des moments de joie formidable pour mon père (qui aura donc connu son plus jeune fils), nous conte Rose ; on ne comprenait pas pourquoi il ne repartait pas avec nous. Trop jeunes, nous ne réalisions pas le drame qui se jouait. »

Après l'exécution d'honoré d'Estienne d'Orves, sa famille reviendra à Squividan. Libre de leurs mouvements ils ne souffriront jamais du joug de l'occupant. *« La guerre restait lointaine pour nous, même si sur la fin, nous dit encore Rose, nous montions tout en haut du manoir pour voir et écouter les bombardements sur Brest. »*

La famille quittera Squividan en 1946, poussée à partir (sur St-Brieuc) par l'entrée des enfants dans les études.

Les propriétaires du domaine, les Cosson, sans jamais y revenir, le vendront bientôt (1947) à un couple originaire de Nantes qui avait fui les bombardements, pour le sud du Finistère, d'où il ne repartira jamais : M. et Mme Fié-Fieux, qui emménageront avec leur ami, Emile Simon…

**Lire aussi, de Louis Bocquenet « Les tribulations d'un poste-émetteur sous l'Occupation dans le Pays Fouesnantais » (Foën Izella - bulletin N°41) ; on notera que dans cet article, le nom de la cousine (ou sœur ?) de Mme D'Estienne d'Orves, accolant deux patronymes, est écrit : « Le Bec-Delièvre » .*

(*) Château des Garennes
(**) Mme Barbelanne

Pour en savoir plus : « Honoré d'Estienne d'Orves - Pionnier de la Résistance », (par ses enfants Rose et Philippe) éditions France-Empire 1990.

Eliane d'Estienne D'Orves et ses cinq enfants Marguerite, Monique, Rose, Marc et Henri-Philippe en 1941

Honoré d'Estienne d'Orves en 1930

Manoir du Squividan, Clohars-Fouesnant.

Mme de Beaufort avec le préfet M de Videlaine lors de l'inauguration de l'espace Honoré d'Estienne d'Orves en Aout 2013

François COSQUERIC

Les tribulations des WC publics du bourg de Gouesnac’h

Une belle fête populaire accompagnait, au début du mois de juin 2012, l'inauguration des travaux d'aménagement aux abords de la mairie. De quoi faire oublier les désagréments d'un chantier : poussière, vacarme des engins de chantier... Désormais, chacun se plaît à reconnaître tous les bénéfices qui en résultent, avec, notamment, la matérialisation de l'esplanade de la mairie qui situe le cœur du bourg ; celui-ci se trouvait, voici quelques décennies, dans ce que l'on a dénommé la place de l'Odet. Néanmoins, pour parachever cet aménagement, il reste à la municipalité à rénover un modeste, mais indispensable, bâtiment communal : Les WC publics ; ceux-ci, mis en service en 1962, ont déjà une longue histoire, que nous allons retracer ici.

Consensus sur un projet

Le maire, et surtout le curé, ont contribué à la construction des WC publics, implantés à l'intersection de la route de Bénodet et de la venelle du presbytère. De là, l'imagination aidant, on pourrait penser que les deux hommes auraient pu revivre les aventures souvent picaresques auxquelles se livraient Don Camillo, alias Fernandel, le curé du petit village italien de Brescello, et Peppone, le maire, dans « Le petit monde de Don Camillo », première co-production cinématographique franco-italienne, qui, dès sa sortie en salle en 1952, remporta un franc succès. Mais à Gouesnac’h, les deux acteurs locaux n'ont pas repris ces péripéties à leur compte : Bernard Guillou, le curé de Gouesnac'h, et François Caradec, le maire, ont sagement œuvré dans le même sens pour faire aboutir le projet de WC.

Pas de p’tit coin !

L'environnement local a bien changé depuis une cinquantaine d'année. Dans les années 50, Gouesnac’h n’était qu’un tout petit bourg enserré dans un bocage de vergers et de champs, sillonné d’une multitude de chemins vicinaux bordés de hauts talus...
Cependant, dans le village, de nombreux commerces avaient pignon sur rue : boulangeries-pâtisseries, merceries, dont l'une avec cabine téléphonique publique, quincaillerie, restaurant, boucherie, pompe à essence et bistrots. A l'issue de la messe célébrée chaque dimanche dans l'église paroissiale, la foule de fidèles se dispersait dans les commerces. On s'y attardait bien entendu et, si une envie pressante vous prenait, il fallait solliciter le commerçant ou se débrouiller autrement. Alors que les hommes se souciaient peu de l'absence de WC publics, c'était plus compliqué pour les femmes qui, à défaut de profiter de la compréhension des commerçants, devaient se retenir.

Ce problème récurrent se devait d'être résolu par la construction de toilettes dans le bourg. De concert, le maire, François Caradec (Kéraign) et le curé Bernard Guillou vont unir leurs efforts. .... La bonne volonté du curé sera déterminante, tant par ses interventions à l'évêché qu'à la préfecture.

La bonne idée de Germain Heydon

1947, c'est l'année des élections municipales. Parmi les candidats des trois listes, Germain Heydon à la bonne idée de suggérer de faire construire des WC publics. Germain résidait à la sortie du bourg, à l'amorce de la route de l'Odet. Il ne fait pas partie des élus et par conséquent son programme n'est pas retenu dans les priorités à traiter dans ce mandat municipal. Des oreilles attentives lui seront plus favorables à l'issue des élections locales suivantes car, durant l'été 1955, on voit se concrétiser la volonté du conseil municipal, qui vote une demande de crédit de 400 000 F. Un mois plus tard, les élus sollicitent le concours du service du Génie rural pour l'établissement du projet de construction de WC publics au bourg, ainsi que son inscription à un programme subventionné.

Le plan, établi par les fonctionnaires du Génie rural est présenté au conseil municipal au début de l'année 1957. Le devis des travaux s'élève à 500 000 francs. (c'était alors encore des « anciens Francs »). La subvention de l'État étant de 125 000 francs, la commune puisera 100 000 francs sur ses fonds disponibles. Le reste, soit 275 000 francs, fera l'objet d'un emprunt auprès de la caisse de Crédit agricole au taux de 3 % et pour une durée de 30 ans. Le Génie rural se voit confier la surveillance des travaux. La rémunération à verser s'élève à 2 % de 0 à 1 000 000 de francs, 1,50 % de 1 000 000 à 10 000 000 de francs.

Un nouvel emplacement dans le jardin du presbytère

Le projet semble bouclé. Mais, c'est sans compter sur l'intervention bienveillante de l'association diocésaine. Au début de l'année 1958, elle propose de céder à la commune une petite parcelle de terre située au coin du jardin du presbytère. Elle accompagne sa proposition de la jouissance, sous conditions, du puits du presbytère. Et puis, la commune devra assurer à ses frais l'installation d'un groupe moto-pompe (ainsi que l'entretien et les réparations) et, bien entendu régler la note de la

consommation électrique. Ces installations seront exclusivement réservées à l'usage du presbytère et des water-closets. La surveillance des appareils est à la charge du recteur.

Une moto-pompe au lieu d'une cuve

La proposition, avancée en ce mois de juillet 1958, présente l'avantage d'une alimentation en eau des WC par moto-pompe et non plus par le moyen d'une citerne. Malgré l'inconvénient du déplacement du projet sur un nouveau site, le conseil municipal s'empresse d'accepter la proposition de l'association diocésaine. En conséquence, il est demandé au Génie rural de modifier son projet.

Le nouveau projet est sur la table du conseil municipal au mois de janvier 1959. Le bâtiment des WC a pour dimensions extérieures : 5,88 m de longueur sur 2,88 m de largeur. La hauteur de façade est de 2,60 m ; elle est plus basse de 20 cm du côté du presbytère où le mur sera construit en moellons, sans ouverture et sans enduit.

Les conduites d'eau du puits vers les WC publics passeront par le jardin du presbytère.
Le financement de la construction étant revu à la hausse, le conseil décide qu'un emprunt de 10 000 Nouveaux Francs sera nécessaire pour la réalisation de l'ouvrage.

La bénédiction de Monseigneur l'évêque

Réuni à l'évêché sous la présidence de Monseigneur Fauvel, le 11 avril 1959, le conseil d'administration de l'association diocésaine de Quimper décide à l'unanimité de donner à l'abbé Guillou les pouvoirs nécessaires pour agir : cession d'un terrain de 17 m² et du droit au puits pour l'installation de l'alimentation en eau des WC.

L'affaire semble entendue au mois de décembre 1959 ; en vue de financer les travaux de construction des WC, le Conseil Municipal approuve la réalisation d'un emprunt de 275000 Francs sur une durée de 30 ans, à compter du 1er janvier 1960.

Une convention pour sceller l'accord

Une convention entérine les décisions des deux parties. D'une part, l'association diocésaine cède à la commune une bande de terrain de 17 m² au sud-est du jardin et le puits du presbytère servira à l'alimentation en eau des WC publics. D'autre part, la commune s'engage, en contrepartie, à prendre en charge l'achat et l'installation sous abri d'un groupe électro-pompe, ainsi que les dépenses d'entretien et de fonctionnement. Une somme de 1 216,30 N.F. servira à régler la participation communale aux frais d'acquisition d'une cuve de 300 litres, d'accessoires électriques, et à participer pour moitié aux frais d'installation du courant « force ».

- Quid du nettoyage ? Le dispositif est sécurisé pour éviter les abus, et la clé déposée en mairie.

- La consommation électrique ? Elle est à la charge de la commune d'après un relevé de compteur indépendant de celui du presbytère.
Une nouvelle fois le curé prend l'initiative de proposer d'avancer les frais de consommation électrique dans le but d'éviter les frais d'installation d'un compteur.

En 1963, l'arrivée dans le bourg du réseau public d'alimentation en eau potable mettra un terme à la convention concernant le droit de puisage.

Nettoyage au balai brosse ?
Durant les travaux, l'installation sanitaire ne manque pas de d'inquiéter le maire, François Caradec.
Initialement, les WC publics devaient être équipés d"un simple et unique robinet, destiné aux employés communaux pour le nettoyage des installations. Promis à une tâche des plus ingrates, voire merdique, les cantonniers verront, avec un soulagement bien compréhensif, l'arrivée du modernisme qui sera des plus bénéfiques pour l'hygiène : Une chasse d'eau va être installée dans chaque cabinet ! Le conseil municipal est sollicité pour voter un avenant au marché attribué à Fanch Queffelec. Le modernisme (de l'époque) a un coût ! : Cela entraîne un supplément et porte le coût à 2 607,53 Nouveaux Francs (au lieu de 1 598,55 NF) pour la partie sanitaire.

Le chemin pose problème ?

L'un des deux chemins d'accès à la ferme de Kerincuff passe entre le jardin du presbytère et le bistrot tenu par Mme Balbous, puis depuis le mois de mars 1959, par chez Marie et Julien Boulis.
Dans un courrier adressé au maire, maître Le Ninivin, un avoué de Quimper, se fait l'écho des revendications de M. Sillioc, le propriétaire de la ferme de Kerincuff. Ce dernier affirme que le chemin lui appartient. De ce fait, il rappelle au maire que la commune n'est pas en droit d'aménager dans ce chemin des ouvertures donnant accès au bâtiment public. Par conséquent, le chantier doit être immédiatement arrêté !

Le conseil municipal décide de passer outre en demandant aux artisans de poursuivre les travaux de construction. Les élus locaux estiment être dans leur droit, tant que M. Sillioc n'aura pas produit le titre de propriété précisant que ce chemin lui appartient réellement. Les travaux des WC publics s'achèvent, pour une mise en service en 1962.

2013 - Aujourd'hui, c'est-à-dire un demi siècle plus tard, le bâtiment communal s'apprête à recevoir un lifting et aussi une mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Le programme de rénovation va engager des travaux pour l'accessibilité aux personnes handicapées (obligation au 1er janvier 2015) : élargissement à 0,90 m des deux accès aux WC publics – côté « Dames », installation d'un WC « handicapé » et pose d'un lave-mains ; côté hommes, installation également d'un WC « handicapé » et remplacement des urinoirs (3).

Claude FAGNEN

LE CULTE DE SAINT THOMAS BECKET EN PAYS FOUESNANTAIS

Dans le seul canton de Fouesnant, deux édifices religieux sont dédiés à Saint Thomas, sur un total de sept églises paroissiales et vingt cinq chapelles, dont dix aujourd'hui détruites, réparties sur les sept communes. L'église de Bénodet a pour saint éponyme Thomas, ainsi qu'une chapelle en Pleuven, à quelques centaines de mètres du bourg.

Il faut dire que ce vocable est peu fréquent dans l'ensemble de la France, le culte de Saint Thomas étant assez peu en faveur dans les diocèses français. Le plus souvent, les églises sont dédiées à Notre-Dame, Saint Martin, Saint Pierre ou encore Saint Etienne. Bien entendu, en Bretagne, d'innombrables édifices sont dédiés à des saints bretons, tout au moins portant des noms en cette langue, fort peu connus dans le reste du pays.

Il est donc légitime de s'interroger sur les raisons qui ont conduit la population locale à choisir de vénérer Saint Thomas en ces lieux, à la différence de leurs contemporains qui préféraient honorer Saint Primel, Saint Hilaire, Notre-Dame, Saint Pierre (deux fois, à Fouesnant et à Gouesnac'h), Saint Mathurin, ou encore Saint Cadou, Saint Guénolé, Saint Maudez et Sainte Anne.

Enfin, quel est donc ce saint éponyme de deux édifices dans ce canton de Fouesnant ? En effet, si on prend la peine de consulter les ouvrages d'hagiographie un tant soit peu documentés, on peut constater que plusieurs saints personnages répondent au nom de Thomas. S'agit-il du même saint dans l'église de Bénodet et la chapelle en Pleuven et lequel, en définitive, est vénéré dans ce petit coin de l'ancien évêché de Cornouaille et pour quelles raisons ?

I – Généralités sur le culte de l'apôtre :

Pendant plus d'un millénaire, jusqu'au XIIème siècle, le seul saint du nom de Thomas qui soit vénéré par les Chrétiens était l'apôtre, l'un des douze premiers fidèles du Christ. Les Evangélistes le mentionnent tous (*Evangile selon Saint Luc*, Chapitre 6, verset 12 ; *Evangile selon Saint Marc*, Chapitre 3, verset 16 et *Evangile selon Saint Matthieu*, Chapitre 10, verset 2) sans cependant lui attribuer une importance particulière, à l'exception de Jean (*Evangile selon Saint Jean*, Chapitre 20, verset 24 et chapitres 24 à 29), qui lui octroie une certaine prééminence.

Son nom vient du mot araméen **toma**, qui signifie jumeau. En effet, Thomas était le frère jumeau d'un certain Eliézer, selon plusieurs auteurs, certes postérieurs à l'époque de la Passion du Christ (on trouve ce nom dans les *Homélies clémentines*, homélie II, chapitre 1 et les *Patriarches grecs*, tome II, colonne 77), ou d'une sœur jumelle du nom de Lysia ou Lydia, selon d'autres sources (*Chronicae paschalenses*, chronique IX, tome XCII, colonne 1076). Dans les versions grecques de la Bible, on trouve indifféremment le nom « *Didyme* » (jumeau en grec) ou le vocable écrit *theta*, *omicron*, *mu*, *alpha* et *sigma*, ce qui est la simple transcription en caractères grecs du mot araméen. Les écrits bibliques le nomment Judas Thomas (soit Judas le jumeau). Il appartenait à la tribu d'Issacar, la cinquième des douze

tribus d'Israël (qui sont les tribus de Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Zébulon, Dan, Nepthali, Gad, Asher, Joseph et Benjamin).

Il aurait rédigé, lui aussi, un *Evangile selon Saint Thomas* et les *Actes de Thomas*, écrits en syriaque, un des dialectes de l'araméen. Cependant, cet évangile ne figure pas dans le *Nouveau Testament* et il fut déclaré apocryphe par les théologiens du VIème siècle.

Après la mort de Jésus, il fut envoyé en Mésopotamie pour évangéliser Ninive puis, vers l'an 37 de notre ère, en Inde pour christianiser le royaume des Parthes. Il aurait alors dirigé la construction du palais royal et fondé sept églises en Inde, avant de mourir en martyre, en l'an 70.

On a longtemps considéré qu'il aurait été tué d'un coup de lance un 21 décembre, date choisie pour célébrer sa fête en Occident. Mais les églises orthodoxes préfèrent le 6 octobre. En 1969, à la suite du concile Vatican II, cette célébration a été transférée au 3 juillet, de façon à éviter toute confusion avec les fêtes de l'Avent.

Cet apôtre était considéré par les hagiographes et théologiens médiévaux comme un apôtre un peu à part. C'était le symbole de l'incrédulité car Thomas avait douté et avait exigé de toucher les plaies pour croire enfin à la résurrection du Christ (*Evangile selon Saint Jean*, Chapitres 24 à 29). Certains auteurs le considéraient même comme le onzième apôtre et pensaient qu'il avait été remplacé, à la suite de sa « défaillance », par un quatorzième, Paul, converti sur le chemin de Damas et rallié à Dieu par une vision miraculeuse. En effet, il faut se rappeler que, pour les gens qui vivaient au Moyen Age, Judas l'Iscariote, le traitre qui avait vendu le Christ pour la somme méprisable de trente deniers, était le douzième apôtre. Après sa trahison, il avait éprouvé des remords et s'était donné la mort. Il avait alors été remplacé, après sa pendaison, par un treizième apôtre, un certain Matthias, qui aurait été choisi par tirage au sort parmi la foule des disciples du Christ. Celui qui remplaçait Thomas était par conséquent le quatorzième.

Mais cette onzième place dans la liste des apôtres est discutable. Le «classement» diffère selon les évangélistes. Seule, la place de Pierre «*prince des apôtres*» (en latin ***princeps apostolorum***, ce qui signifie prince, mais aussi premier) est immuable. Thomas n'apparaît qu'en septième position dans l'*Evangile selon Saint Matthieu*, tandis qu'il se situe au huitième rang chez Saint Marc et chez saint Luc. Dans les *Actes des Apôtres*, il est cité au sixième rang. Jean est le seul à le placer en onzième position, sans doute en raison encore de sa «défaillance», mais cet auteur est aussi le seul à nous donner autant de précisions sur son action et sa rencontre avec le Sauveur quelques jours après la Passion.

En raison du fait qu'il aurait dirigé la construction du palais royal, lors de son séjour en Inde, palais dont il aurait établi les plans et supervisé les travaux d'érection de plusieurs édifices religieux en Orient, on le considérait comme un constructeur, un «architecte», sans que cette profession soit véritablement reconnue à l'époque. Il est donc censé être le patron des architectes, tout en étant, surtout au Moyen Age, le patron des sceptiques, de ceux qui doutent, qui ont besoin de preuves tangibles pour étayer leur foi. Ce qui conduit tout naturellement, dans les siècles ultérieurs, à le considérer comme le saint patron des scientifiques et des chercheurs, dont le doute rationnel représente l'essentiel de la démarche dans la recherche scientifique, depuis Descartes et son célèbre «*Discours de la méthode*» (publié en 1637).

Le prénom de Thomas était peu connu en Angleterre (où les prénoms saxons dominaient) jusqu'à la fin du XIème siècle, lorsque les Normands l'apportèrent avec eux lors de la conquête de l'île par Guillaume le Conquérant (en 1066). A partir de cette date, il apparaît plus souvent, surtout dans les familles des chevaliers normands possessionnés de chaque côté de la Manche.

Mais ce fut bien sûr après le martyre de Thomas Becket qu'il devint très populaire. Au XIIIème siècle, ce fut le 2ème prénom masculin le plus porté. Mais, cette fois, c'était l'archevêque assassiné qui était honoré et non plus l'apôtre.

II - Biographie résumée de Thomas Becket :

Naissance à Londres :

En l'année 1117, dans le quartier de Cheapside, à Londres, un garçon vit le jour dans une famille de négociants originaires de Normandie. C'était le jour de la fête de l'apôtre Thomas, le 21 décembre, et le nouveau-né reçut le prénom de celui qui était honoré le jour même. Cette pratique était alors courante.

Le jeune Thomas était fils d'un marchand normand venu de Mondeville, petit village situé sous les remparts de la ville de Caen, se fixer à Londres quelques années auparavant. A cette époque, Londres n'était pas encore la capitale de l'Angleterre. Les rois résidaient le plus souvent à Winchester, dans le comté de Hampshire, où ils tenaient leur cour régulièrement et où se trouvaient les services administratifs, certes encore peu développés, de la couronne, comme la chancellerie, qui délivrait les actes des souverains, et l'échiquier, qui tenait les comptes. Londres était alors une bourgade assez importante, dépassant les 10.000 habitants, ce qui était considérable au XIIème siècle, située sur une boucle de la Tamise, et possédait un port fluvial assez important pour permettre le ravitaillement de tout le centre du royaume d'Angleterre. De nombreux négociants, attirés par les avantages de cette position géographique centrale, s'y étaient regroupés et le sieur Becket était du nombre.

Il convient d'examiner d'un peu plus près ce nom de Becket. A la fin du XIème et au début du XIIème siècle, les sobriquets, noms de métiers, noms d'origine géographique ou les particularités physiques des personnes commencèrent à se fixer pour devenir des noms de famille héréditaires, transmissibles de génération en génération. Le sobriquet **Bec** (ou **Becq**, ou encore son diminutif **Becquet**), symbolisant la parole facile et, par extension, la médisance, devint relativement fréquent, surtout dans certaines provinces du royaume de France, notamment en Normandie (où il est encore porté comme patronyme sous deux formes : **Becquet** et **Béquet**). Lorsque le père de Thomas quitta sa Normandie natale pour venir s'installer à Londres, son nom fut prononcé **Béquette** par les Anglo-saxons qui y résidaient. L'orthographe définitive **Becket** se fixa ultérieurement, sans doute au XIIIème siècle, époque à laquelle la langue anglaise se forma définitivement et se distingua du saxon et du normand qui l'avaient constituée. Il s'agirait donc d'un patronyme français, normand pour être plus exact, orthographié à l'anglaise.

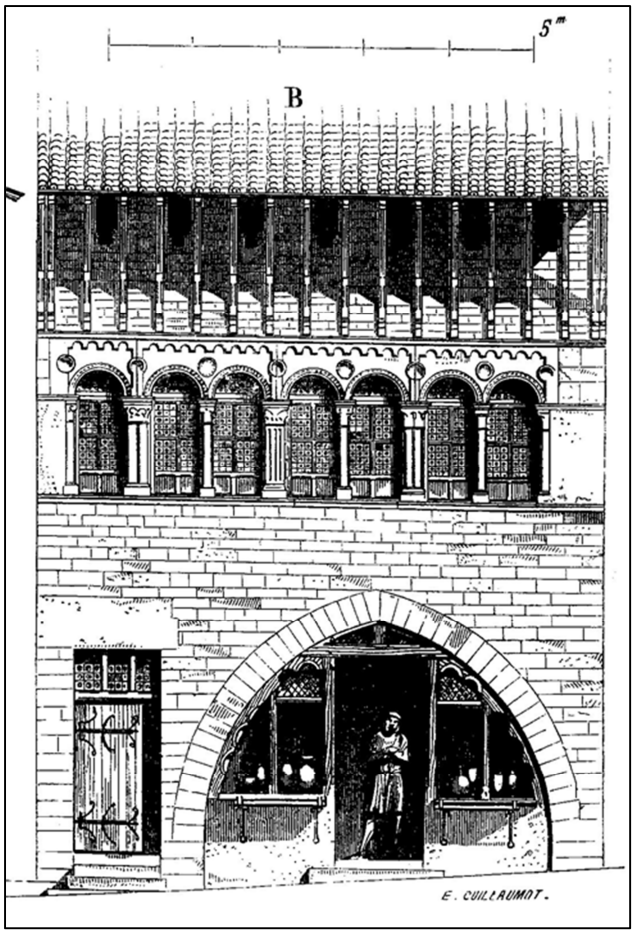

Boutique de marchand au XIIème siècle
D'après Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné d'architecture médiévale*

De brillantes études juridiques :

Selon la volonté de son père qui mettait beaucoup d'espoirs en lui, il reçut une excellente éducation, d'abord en pension à l'école cathédrale de Cantorbéry, donc à une certaine distance du domicile paternel. Il vint dans la ville principale du comté de Kent à peine âgé de sept ou huit ans, pour y apprendre les premiers rudiments, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, les bases de l'arithmétique et surtout le latin, qui était la langue de l'écrit à cette époque. Tous les textes, quelle que soit la matière concernée, étaient rédigés dans cette langue.

Certains auteurs affirment que le père de Thomas appartenait à la classe des petits chevaliers normands, qui se livraient au commerce pour subvenir à leurs besoins, cette activité n'entrainant nullement, au XIIème siècle, la dérogeance, c'est-à-dire la perte de la noblesse. Par conséquent, dans sa tendre enfance, le jeune Thomas avait reçu de sa famille et des domestiques chargés de son éducation un sens du devoir, de l'obéissance et du respect d'un certain nombre de valeurs morales que tout jeune homme de sa condition se devait d'acquérir.

Une fois ce premier apprentissage terminé, vers l'âge de douze ans, il quitta l'Angleterre et partit pour Paris, avec l'intention de perfectionner ses connaissances auprès des clercs de l'école cathédrale de la capitale du royaume de France. Il y passa toute son adolescence et y resta jusqu'en 1139. Ses contemporains disaient de lui que, s'il était un étudiant attentif, il n'était guère « livresque ». On peut interpréter cette affirmation comme

l'aveu qu'il était sérieux et appliqué pendant les séances de cours de ses professeurs, mais qu'il ne prisait guère le travail personnel de lecture de grimoires qui devait compléter l'enseignement reçu oralement. Pour financer ses études, tout au moins en partie, Thomas entra comme intendant au service d'un de ses proches qui vivait à Paris. Mais cette situation ne dura qu'un temps.

Puis, le jeune Thomas, âgé désormais d'une vingtaine d'années, eut la chance que son père soit assez riche pour continuer à lui payer des études plus approfondies que celles d'un fils de simple commerçant, d'autant que ces études étaient de plus en plus onéreuses, sans compter l'éloignement qui entraînait des frais de séjour importants. Pour achever sa formation, il choisit le droit et partit pour Bologne, dans la plaine du Pô, en Italie, dans l'une des plus célèbres universités de son temps, spécialisée dans les deux disciplines connexes qu'étaient le droit civil et le droit canon. Il faut remarquer que, juste à cette époque, en 1140, le juriste Gratien venait de publier son célèbre «***Décret de Gratien***», qui devint rapidement la base du droit canon médiéval.

Il passa plusieurs années en Italie, se montrant studieux et surtout doué d'une remarquable facilité pour apprendre. «Thomas de Londres», come le surnommaient ses condisciples, revint ensuite en Angleterre pour devenir clerc de l'archevêque de Cantorbéry. Le titulaire du siège était alors un compatriote normand, Thibaud du Bec. Thomas se rendit vite indispensable, par ses multiples compétences et ses grandes connaissances juridiques, aussi bien en droit canon qu'en droit civil, domaine dans lequel il acquit assez vite une solide réputation, notamment dans les affaires financières.

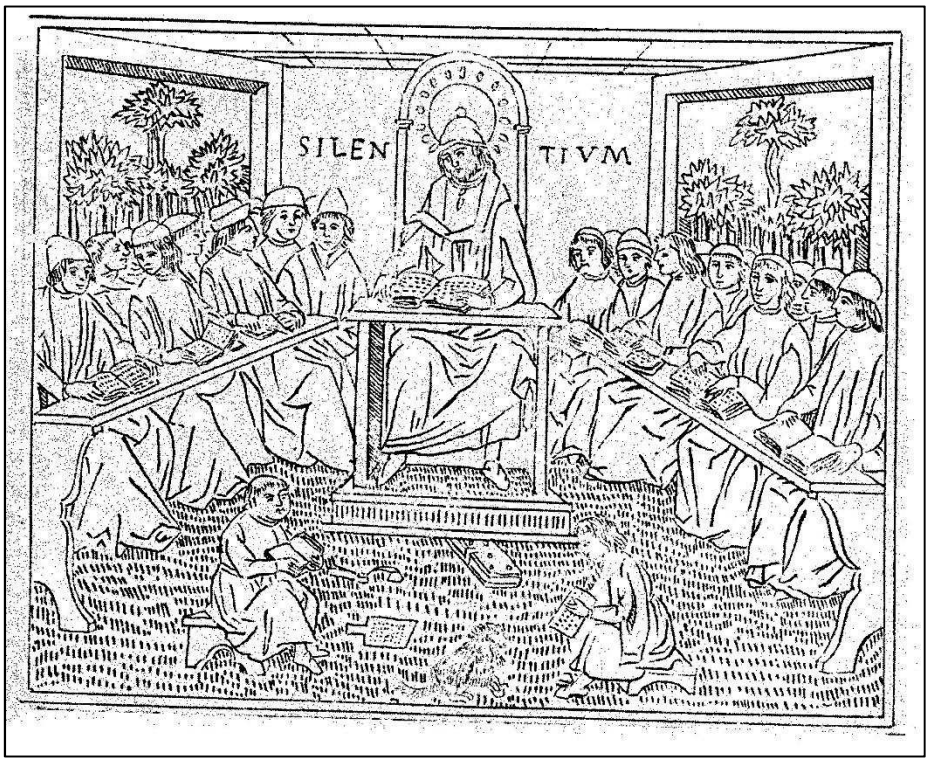

Scène d'écoliers au Moyen Age

Thomas allait avoir vingt-cinq ans. Une description assez précise nous fournit quelques informations sur son physique et sa personnalité. Il était grand, beau, vigoureux, ses cheveux étaient de couleur noire, il avait un nez aquilin et le teint habituellement un peu pâle. Son œil était vif et perçant, son ouïe fine. Sa mémoire enregistrait fidèlement ce qu'il lisait ou ce qu'il entendait. Il parlait avec facilité et était doué d'un sens de la réplique assez remarquable.

Lorsqu'il était encore jeune homme, il prenait un vif plaisir aux grandes chevauchées et adorait la chasse au faucon. Il semblait fait pour l'action aussi doué pour les affaires de gouvernement que pour le combat.

En sa qualité de clerc de l'archidiocèse de Cantorbéry, il effectua de nombreux voyages, notamment à Rome, pour porter des missives au pape (d'abord Innocent II, souverain pontife de 1130 à 1143, puis Célestin II, sur le trône de Saint Pierre pendant quelques mois de 1143 à mars 1144, ensuite Luce II, pape pendant une année à peine, de mars 1144 à février 1145, puis Eugène III, au pontificat beaucoup plus long, de février 1145 à juillet 1153, Anastase IV, très âgé lors de son élection, qui mourut en décembre 1154, et enfin Adrien IV, le seul pape anglais de tous les temps, qui fut élu en décembre 1154, au moment où le comte d'Anjou, Henri Plantegenêt, accédait au trône d'Angleterre). Thomas Becket eut donc l'opportunité de connaître six souverains pontifes successifs, alors qu'il n'était encore qu'un des clercs du primat d'Angleterre.

Pendant cette période de nombreux déplacements entre Rome et l'Angleterre et de travail consciencieux au palais archiépiscopal de Cantorbéry, ses contemporains racontent que l'argent lui venait facilement, favorisant son goût pour le luxe, l'apparat, voire la magnificence. Visiblement, ce clerc important aimait plaire, se rendre populaire par des largesses ou des gestes appréciés de son entourage. Il aimait qu'on l'applaudisse et que ses louanges soient rapportées partout, à la cour des seigneurs comme dans les hautes sphères ecclésiastiques. Par son charme et sa générosité, il réussissait souvent à s'attirer les bonnes grâces de tous.

Lorsque le jeune roi Henri prit le pouvoir, en octobre 1154, Thomas avait atteint sa 37ème année et Henri n'avait encore que vingt deux ans. Cette même année, l'archevêque Thibaud du Bec nomma Thomas Becket archidiacre. Sa carrière dans l'Eglise semblait toute tracée.

Il avait deux sœurs, dont l'une devint abbesse de l'abbaye de Barking (l'abbaye bénédictine de Barking Abbey, fondée en 666 dans le comté de Londres, juste à l'est de cette ville, et dédiée d'abord à Notre-Dame, puis aux Saintes Marie et Ethelbruge, sœur d'un saint évêque du VIIème siècle). Avec un archidiacre et une mère abbesse, la famille Becket appartenait désormais à la haute classe de la société anglaise.

Chancelier du royaume d'Angleterre :

Le roi Henri II Plantegenêt remarqua vite les capacités de Thomas et, un an après son accession au trône d'Angleterre, en 1155, lui confia la chancellerie de son royaume ; il avait alors trente-huit ans. La coutume voulait que la charge de chancelier soit confiée à l'évêque d'Ely. La nomination d'un simple clerc, certes aux multiples compétences reconnues, mais encore trop jeune pour être évêque, était donc une marque insigne de confiance et un grand honneur pour Thomas Becket.

Portrait reconstitué de Thomas Becket
Par Eugène Viollet-le-Duc, *Encyclopédie médiévale*

Sa nouvelle fonction faisait de lui le responsable de la rédaction des actes officiels du royaume. Pendant les sept années durant lesquelles il remplit sa charge de chancelier, il fut amené à superviser les clercs de la chancellerie qui copiaient sur de beaux parchemins les nombreuses donations faites par le roi, mais aussi les traités, les édits et les innombrables «mandements» et «brefs», c'est-à-dire les textes très courts, écrits sur de petits morceaux de parchemin, pour signifier la volonté royale à tel ou tel de ses officiers. Par exemple, le roi pouvait ordonner au shériff de Nottingham de mieux surveiller la forêt où les paysans envoyaient leurs porcs «à la glandée», car de nombreux vols ou agressions lui avaient été signalés.

En sa qualité de chancelier d'Angleterre, Thomas Becket eut à diriger la rédaction de tous ces documents qui ont fait la renommée de la diplomatique royale anglaise médiévale, les fameux «*writs*» (*écrits*, en anglais), qui désignaient ces ordres relativement brefs, mais précis, traduisant ainsi la bonne marche et la bonne organisation de l'administration anglaise de la seconde moitié du XIIème siècle, alors réputée pour être une des plus performantes dans l'ensemble de l'Europe occidentale.

Il est remarquable de constater que c'est justement à cette époque que se mirent en place, sous l'impulsion d'Henri II, tous les rouages administratifs de l'Etat anglais, bien avant le royaume de France. Tous les historiens modernes, spécialistes de l'étude de cette époque ou

de l'histoire des institutions attribuent à Thomas Becket ce pas décisif dans l'organisation d'un état moderne, qui fut imitée, quelques années plus tard, par de nombreux royaumes européens, notamment par Philippe II Auguste en France.

Après quelques tâtonnements, il se révéla dans tous les domaines un excellent administrateur. En 1159, son ami Jean de Salisbury lui dédia un ouvrage intitulé «*Policraticus*». Il s'agissait d'une théorie sur le gouvernement des «cités» (le terme *polis*, en grec, désigne la ville). D'après l'auteur, le prince (c'est-à-dire le monarque, en l'occurrence c'était le roi d'Angleterre qui était visé) n'était que le premier serviteur de l'Eglise et de la Loi. Thomas Becket allait s'en inspirer.

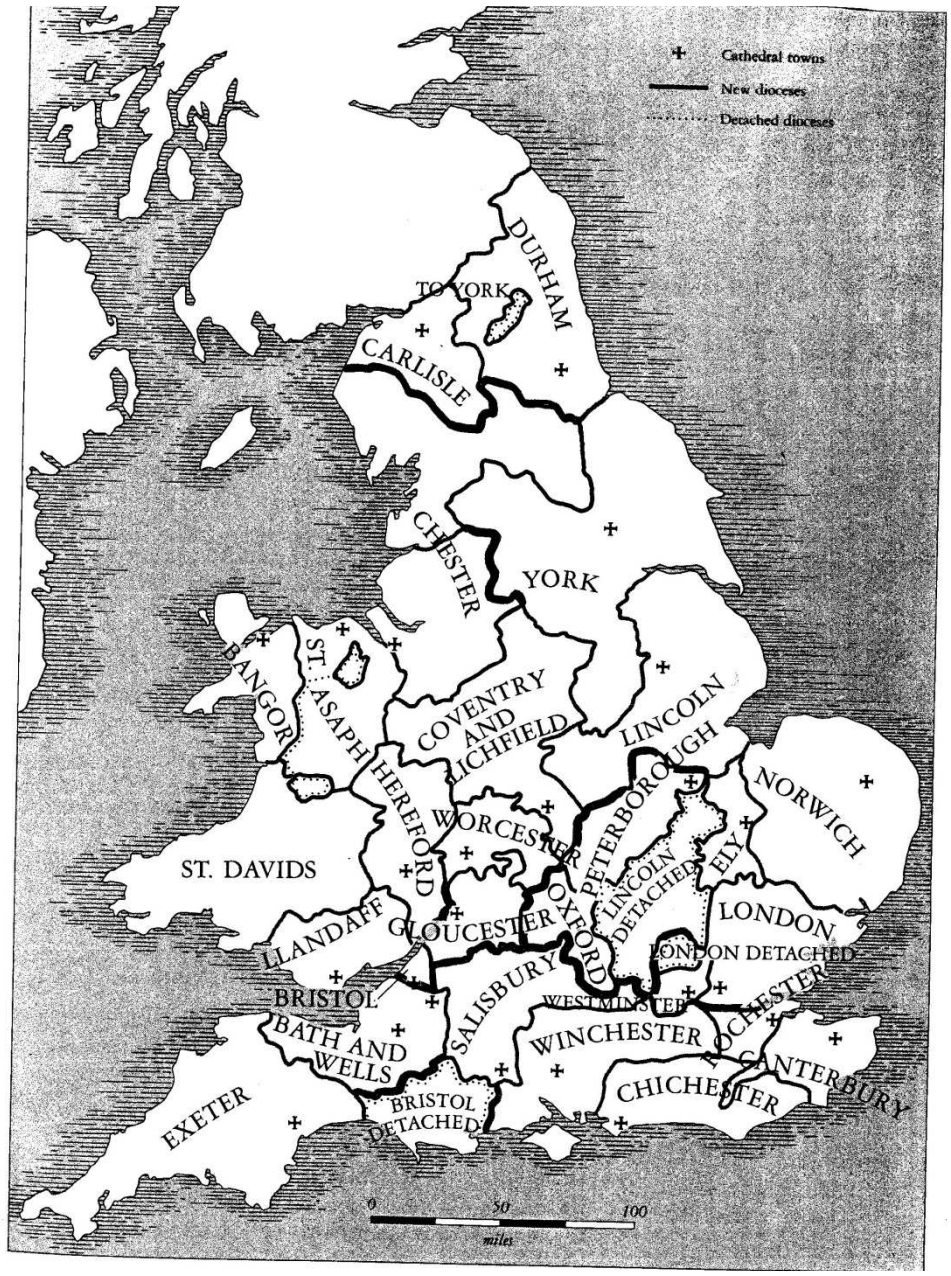

Carte des évêchés anglais au XIIème siècle

L'élection au siège de Saint Augustin :

Six ans plus tard, Henri II eut l'occasion de récompenser son fidèle et efficace serviteur. Le 18 avril 1161, l'archevêque de Cantorbéry, Thibault du Bec, mourut, après vingt-deux années d'épiscopat, laissant vacant le siège le plus important d'Angleterre. Plusieurs candidats furent pressentis : tout d'abord un Normand du nom de Gilbert Foliot, qui avait été successivement prieur de Cluny, puis d'Abbeville, abbé de Gloucester en 1139 et enfin évêque d'Hereford en 1148. Mais l'archevêque d'York, Roger de Pont-l'Evêque, normand lui aussi, qui avait été précédemment archidiacre de Thibaud du Bec à Cantorbéry, convoitait lui aussi le siège primatial. Son argument principal était qu'il avait été sacré archevêque d'York par son ami Thibaud du Bec lui-même, le 10 octobre 1154.

Le roi fit alors connaître son désir de voir nommer Thomas Becket comme successeur. Le chapitre de Cantorbéry s'indigna de cette ingérence dans son choix. Mais le souverain insista et fit tout pour favoriser l'élection et le chapitre finit par se rallier à l'avis d'Henri II. L'élection eut lieu vers la fin du mois de mai 1162 et Thomas Becket l'emporta finalement. Les auteurs et historiens contemporains s'accordent à dire que cette élection ne fut pas véritablement imposée, mais plutôt fortement encouragée.

Comme il n'avait pas encore reçu le sacrement de prêtrise, il fut ordonné prêtre quelques jours après, le samedi après la Pentecôte, soit le 2 juin 1162. Et Thomas fut consacré archevêque le lendemain dimanche 3 juin 1162, lors d'une cérémonie solennelle dans sa cathédrale. Thomas Becket devenait primat d'Angleterre et avait le plus haut rang ecclésiastique dans le royaume.

Malgré l'insistance de son bienfaiteur, le nouvel archevêque refusa de rester chancelier, estimant ces deux fonctions incompatibles, alors que, au contraire, Henri II y voyait l'énorme avantage de disposer, dans ces deux postes clefs, d'un serviteur fidèle qu'il pensait totalement acquis à sa cause.

Ces plans subtils furent déjoués : Becket, en fait, avait un caractère cassant et, sitôt revêtu des insignes du pouvoir ecclésiastique, il dévoila toute sa raideur. Il prétendit appliquer aux rapports de l'Eglise et de l'Etat la doctrine la plus pure, issue des principes des théologiens de la curie romaine. Il se montra tellement intransigeant sur ce point que même son ami Jean de Salisbury, l'auteur du *Policraticus*, un traité de science politique sur la façon de gérer un état, le blâma à plusieurs reprises

Dès sa nomination, une transformation radicale s'opéra, à la stupéfaction générale. Le courtisan joyeux et amateur des plaisirs les plus raffinés qu'il s'était montré auparavant se métamorphosa en un prélat ascétique, austère, véritable moine, prêt à soutenir jusqu'au bout la cause de la doctrine officielle prônée par la hiérarchie pontificale. Dans son ouvrage intitulé «*La Légende dorée*», Jacques de Voragine raconta que l'archevêque Thomas se mortifiait en portant dissimulé sous ses habits le cilice, et qu'il lavait les pieds de seize pauvres de la paroisse, tous les soirs, en signe d'humilité, les nourrissait à sa table, puis les renvoyait chez eux après les avoir gratifiés de quatre pièces d'argent.

Une de ses premières actions, en sa qualité d'archevêque de Cantorbéry, fut d'instituer, pour la première fois en Angleterre, la célébration solennelle de la fête de la Trinité, qu'il fixa dans son diocèse au dimanche octave de la Pentecôte, en mémoire de sa consécration personnelle.

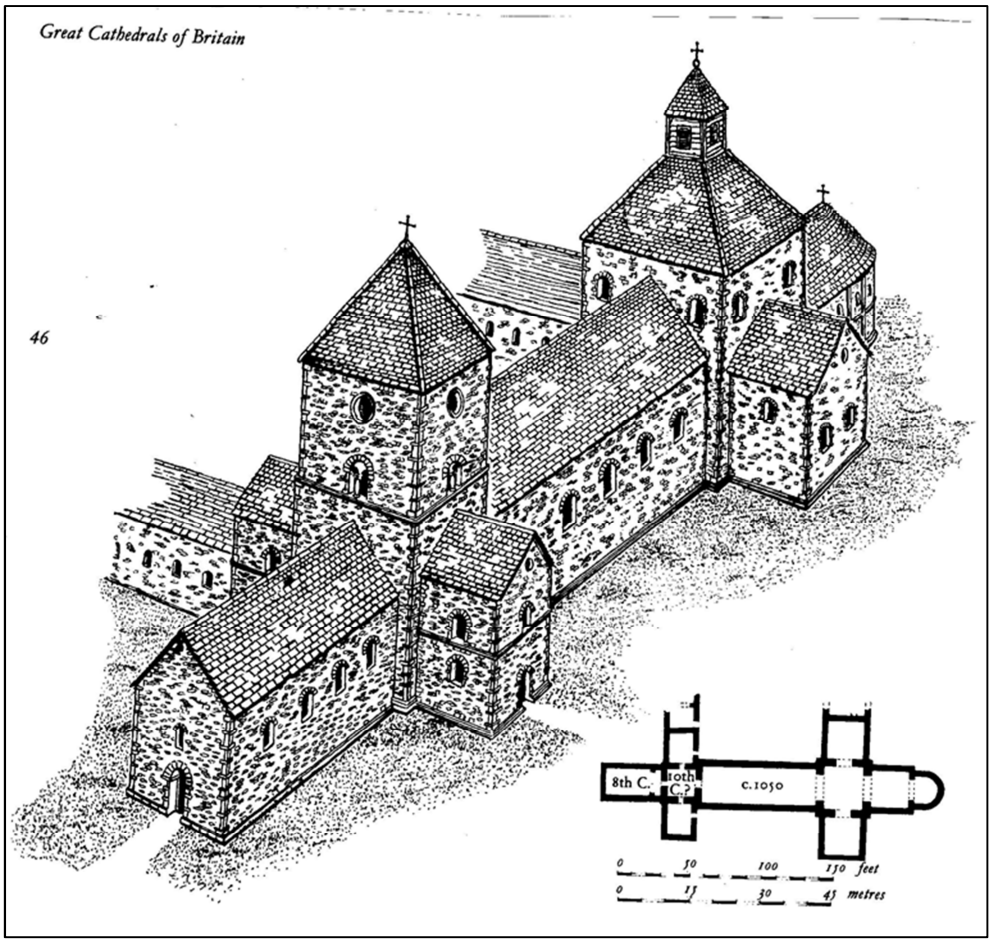

Essai de reconstitution par les archéologues anglais d'une cathédrale anglo-saxonne. La cathédrale de Cantorbéry devait ressembler à ce dessin, du temps de Thomas Becket.
Cf . **Tatton-Brown** (Tim), *Great cathedrals of Britain*, Londres, BBC Books, 1989.

L'affrontement de deux fortes personnalités :

Le conflit ouvert avec le roi commença dans les six mois précédant l'assemblée de Clarendon. Dès le 1er juillet 1163, l'archevêque refusa de payer une taxe qu'il jugeait illégitime et le 1er octobre suivant, lorsque le roi, lors de l'assemblée de Westminster, posa la question du châtiment des clercs coupables de délits ou de crimes, Becket osa répondre que, non seulement les prêtres n'étaient pas justiciables des tribunaux royaux, mais qu'en outre ils étaient eux-mêmes juges du comportement des rois. Le souverain ravala l'affront et ne dit mot devant l'assemblée. Dans une entrevue quelques jours après, les deux hommes s'expliquèrent et Becket jura au roi qu'il ne faisait qu'observer les coutumes du royaume. Le serment était imprudent car c'était justement aux anciennes coutumes que le roi souhaitait revenir, pour s'affranchir de toute dépendance envers la Papauté. Or, ces coutumes étaient en contradiction totale avec les idées nouvelles du Saint-Siège sur la subordination des royaumes terrestres et sur l'indépendance des églises locales par rapport aux souverains temporels.

Dans le but de légiférer dans de nombreux domaines de la vie quotidienne de l'Eglise d'Angleterre et de remettre en vigueur les coutumes anciennes quelque peu délaissées, Henri II convoqua, en janvier 1164, les barons et les hauts dignitaires ecclésiastiques, les deux archevêques, les évêques, les abbés des principaux monastères et les réunit dans la petite ville de Clarendon, située dans le centre du royaume, dans le comté de Wiltshire.

Le texte des *Constitutions de Clarendon*, promulgué le 30 janvier 1164, fut en grande partie conforme aux usages en vigueur en Angleterre au temps du roi Henri 1er Beauclerc (1100-1135), qui avait signé le concordat de Londres, en 1107, avec la Papauté. De nombreux membres de l'assemblée s'étant déclarés en faveur de cette interprétation, Henri II Plantegenêt réussit à faire adopter sa proposition. Les préconisations, qui comprenaient un total de seize articles, rappelaient aux prélats anglais leurs devoirs en qualités de barons, c'est-à-dire de seigneurs laïcs, interdisaient l'appel en Cour de Rome et les voyages des membres du clergé sans autorisation du roi, surtout outre-mer. Ainsi, le souverain conservait un droit de regard sur les agissements des hauts dignitaires ecclésiastiques. De plus, ces constitutions confirmaient les droits des patrons laïques (grands seigneurs ou, le plus souvent, le roi lui-même) à nommer les bénéficiers : les éventuels procès au sujet de ces nominations, qu'ils soient entre simples laïques ou entre clercs et laïques, étaient réservés à la Cour du roi. Le droit de régale était maintenu.

A la différence de tous les évêques présents qui n'osèrent se rebeller contre la volonté royale, Thomas Becket fut le seul à refuser d'apposer son sceau au bas du document. L'absence de ratification par le primat d'Angleterre ôtait toute validité au texte. Henri II entra dans une fureur immense, menaça, supplia tour à tour. Rien n'y fit. L'archevêque de Cantorbéry ne plia pas, prétextant que sa conscience lui interdisait, en tant que fidèle serviteur du Pape, de reconnaître toute valeur à un document qui ne reflétait que l'expression de la volonté d'un tyran et non-conforme à l'idéal de la cité de Dieu sur terre. Le roi ne réussit jamais à faire modifier l'opinion du prélat. Pire, Becket écrivit au pape pour lui exposer la situation et son point de vue, et deux légats pontificaux vinrent annoncer au roi d'Angleterre que le nouveau pape Alexandre III condamnait dix des seize articles des Constitutions de Clarendon pour non-conformité avec les libertés du clergé. La rupture était totale. Le roi et l'archevêque en vinrent graduellement aux extrêmes : ruminant sa vengeance, Henri II convoqua une nouvelle assemblée à Northampton, principale ville du comté de Northamptonshire (diocèse de Peterborough), dans le centre du pays, que le souverain pensait un peu moins soumis à l'autorité morale de l'archevêque de Cantorbéry, dès le 6 octobre suivant. Devant tous les grands du royaume, il infligea à Becket une énorme amende, pour n'avoir pas respecté son serment d'obéissance aux coutumes du royaume. Bien plus, il l'accusa de concussion et exigea la production de ses comptes de la chancellerie. C'était l'accuser implicitement de vol au détriment du trésor royal, car il connaissait parfaitement son adversaire et savait l'amour de Becket pour l'argent qui l'avait entraîné à d'âpres revendications de ses moindres droits. En agissant ainsi pendant sept ans, le grand chancelier d'Angleterre s'était heurté à de nombreux seigneurs et s'était donc aliéné une grande partie de l'opinion. C'était son point faible et Henri II en profita largement.

Les évêques et les hauts dignitaires ecclésiastiques s'efforcèrent d'apaiser le roi. Ce fut en vain. Ils ne réussirent pas davantage à convaincre Becket de renoncer sagement à son siège. En réponse, l'archevêque leur interdit de se rendre à la Cour qui devait le juger. Les prélats obéirent, tout en sachant que cette attitude ne ferait qu'envenimer la querelle entre le roi et leur supérieur. Lorsque Becket fut cité à comparaître devant le roi, il se présenta tenant en main la croix. Sommé de reconnaître la compétence de la juridiction de la Cour, en accord avec les coutumes du royaume, confirmées par les Constitutions de Clarendon, il refusa catégoriquement. Aussitôt, la Cour le déclara coupable d'avoir violé son serment. Il n'en eut cure et persista dans son refus d'obéissance. La cour se sépara sans aucune avancée d'une part ou de l'autre.

L'exil en France :

Thomas Becket fut contraint de quitter l'Angleterre et de s'exiler en France, en octobre 1164. Une nouvelle fois aux mépris des volontés du roi qui avait obtenu de l'assemblée de Clarendon la nécessité de disposer d'une autorisation royale pour qu'un clerc, quel que soit son rang, puisse voyager à l'étranger. Déguisé en convers de chanoine régulier, Thomas partit dans la nuit de Northampton, pour gagner la côte la plus proche, celle de l'anse que l'on nomme «The Wash», située sur la côte orientale de l'Angleterre, entre les comtés de Lincoln, d'Ely et de Norwich. A cette époque, un seul port vraiment utilisable pour des navires susceptibles de naviguer au long cours était disponible, celui de la petite ville de King's Lynn. C'est vraisemblablement ce havre que Becket souhaitait employer pour s'embarquer pour le continent. En chemin, il accepta sans façon le bâton qu'une femme de pécheur prit au coin de la cheminée pour lui donner. Le 2 novembre, il prit la mer et débarqua, quelques heures plus tard, près de Gravelines.

Dans un premier temps, il gagna Paris, ville qu'il connaissait bien pour y avoir étudié pendant quelques années. Le roi Louis VII, ravi de profiter de l'occasion de gêner son rival Plantegenêt, l'accueillit avec tous les honneurs dûs à son rang, comme il avait naguère accueilli le pape Alexandre III menacé par l'empereur Frédéric 1er Barberousse.

Henri II écrivit une lettre furibonde au roi de France, pourtant son suzerain pour diverses terres, comme la Normandie ou l'Aquitaine : «*Dans la Cour, par le plein conseil des barons de mon royaume, il a été jugé publiquement traître envers moi et parjure, et s'en est allé iniquement, déclaré manifestement traître, comme mes messagers vous l'expliqueront. Je vous prie donc expressément de ne pas tolérer dans votre royaume cet homme rendu infâme par tant de crimes et de félonies*».

Après un bref séjour dans la capitale française, il se réfugia à l'abbaye cistercienne de Pontigny, en Bourgogne (dans l'actuel département de l'Yonne), où on lui confia une cure

Sceau de Louis VII, roi de France (1136-1180), avers et revers
D'après un document conservé aux Archives nationales (Paris)

dans une paroisse voisine, ce qui lui permit de maintenir le contact avec quelques fidèles. Pendant les premiers mois de l'année 1165, il reçut des lettres et même quelques visites d'amis venus d'Angleterre. Il était toujours métropolitain d'un archidiocèse dont 17 évêchés étaient suffragants et restait légat permanent du Saint-Siège en Angleterre. Nul n'avait le pouvoir de le démettre de ses fonctions, hormis le pape en personne. Il rendit visite à son collègue l'archevêque de Sens, dont le palais épiscopal était tout proche. Pendant plusieurs

années, il voulut suivre l'obéissance monastique des Cisterciens et observer le régime austère des religieux.

Le primat d'Angleterre passa ainsi plusieurs années sur les bords de l'Yonne, en cette province de Bourgogne parmi les plus riches du royaume de France. Son séjour n'y fut pas particulièrement heureux, même si les conditions matérielles d'accueil étaient exceptionnelles : Becket passa le plus clair de son temps à écrire aux autres archevêques de la Chrétienté pour leur exposer sa situation et les torts que lui avait causés le roi d'Angleterre, multiplia les démarches auprès du pape et tenta, à plusieurs reprises, d'envenimer les relations diplomatiques entre les rois de France et d'Angleterre.

Le roi Louis VII le saluait comme un «confesseur du Christ» et Alexandre III le reconnaissait comme «champion de l'Eglise». Mais le pape était aux prises avec un schisme depuis 1159 qui lui ôtait toute possibilité réelle de faire pression sur le roi d'Angleterre ; Il devait ménager Henri II, puisque l'Angleterre et la France étaient les deux grandes puissances qui l'avaient reconnu comme pape, tandis que l'empereur Frédéric Barberousse avait pris le parti de l'antipape Victor IV.

Le pape s'efforça de concilier les deux adversaires, mais aucun ne voulut faire la moindre concession. Becket, de son lointain exil, excommunia une trentaine de conseillers royaux et d'évêques d'Angleterre, au prétexte de désobéissance à ses instructions. En représailles, Henri II s'efforçait par tous les moyens d'obtenir la déposition de l'archevêque de Cantorbéry, distribuant généreusement de fortes sommes aux cardinaux. En 1165, il tenta même d'effrayer le pape par un rapprochement ostentatoire avec l'empereur Frédéric Barberousse qui soutenait l'antipape Victor IV. Il inonda Alexandre III de lettres véhémentes, s'étonnant du soutien pontifical accordé à un parjure et réclamant justice, comme pour n'importe quel misérable sur terre. Mais ni le pape, ni le primat d'Angleterre ne céda.

La même année, trois lettres de Thomas essayèrent de renouer le dialogue avec Henri II. Mais celui-ci ne répondit même pas. Furieux Thomas promulgua, sans prendre conseil de quiconque, de nouvelles excommunications prononcées depuis Vézelay, en 1166, contre des collaborateurs du roi qui riposta en exigeant que Thomas soit expulsé de son monastère cistercien, sous peine de représailles contre l'ordre de Cîteaux en Angleterre. Thomas dut quitter Pontigny et se réfugier chez les Bénédictins de Sainte-Colombe, à Sens.

L'archevêque de Sens également se fit un devoir de recevoir à plusieurs reprises en son palais archiépiscopal le fugitif. Il lui ouvrit largement ses portes et sa table.

A l'initiative de la papauté, deux tentatives de médiation et de réconciliation eurent lieu en 1168 : ce fut de nouveau l'échec. II résolut d'ignorer son primat et d'agir comme s'il n'existait plus : le 14 juin 1170, il fit couronner son fils aîné, Henri le Jeune, roi d'Angleterre par l'archevêque d'York. Il ne pouvait y avoir plus grande offense pour l'archevêque de Cantorbéry, dont c'était le rôle depuis des siècles. Puis, il résolut soudain d'offrir la paix à Thomas.

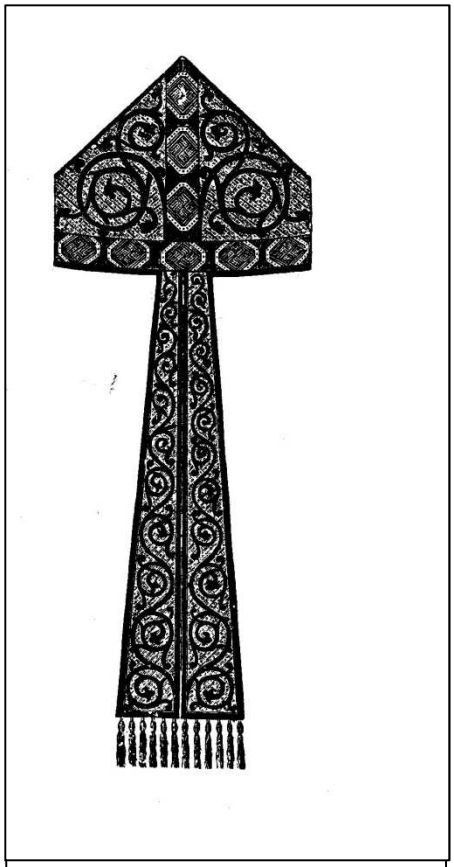

Mitre épiscopale datant du XIIème siècle
D'après Eugène Viollet-le-Duc, *Encyclopédie médiévale*

Six ans s'étaient écoulés et Thomas Becket s'était lassé de son exil. C'est pourquoi, en juillet 1170, il accepta l'offre de son adversaire : lors d'une rencontre organisée dans un château de Touraine, à Fréteval, le roi et l'archevêque esquissèrent un programme pacificateur, mais Henri II s'arrangea pour ne pas donner le baiser de paix à Thomas, qui était décidé à rentrer au pays. Passant outre à ce nouvel affront, pourtant grave dans la gestuelle médiévale, il annonça son retour en Angleterre.

Le 2 décembre 1170, il prit la mer pour regagner son pays natal. En fait, les prélats d'Angleterre étaient partagés et ne firent pas bloc contre l'absolutisme d'Henri II. Pour cette raison, Becket suspendit le vieil évêque de Salisbury le normand Josselin, dès 1166. Excommunié en 1169, l'évêque de Londres, Gilbert Foliot, son concurrent malheureux au siège de Cantorbéry en 1162, qui avait dû se contenter de l'évêché de la grande ville, peu honorifique à l'époque, haïssait viscéralement Becket.

Martyre dans la cathédrale :

Malheureusement, à peine eut-il mis le pied sur le sol anglais qu'il renouvela ses sentences d'excommunication ou de suspension contre les évêques qui avaient choisi de suivre les volontés royales. Les trois prélats excommuniés, l'archevêque d'York (qui avait osé couronner le fils du roi, Henri le Jeune, en son absence) et les évêques de Londres et de Salisbury, s'embarquèrent pour la Normandie où se trouvait alors Henri II et attisèrent sa colère.

A son retour sur le siège de l'archevêché de Cantorbéry, Thomas Becket reprit immédiatement ses revendications et ses théories sur ses thèmes de prédilection :

Les privilèges juridiques du clergé
La liberté de l'Eglise anglaise, en sa qualité de membre de l'Eglise romaine
La cause de dieu contre César.

Comme la population anglaise lui avait fait un accueil enthousiaste, il se sentit conforté dans ses positions. Il redoubla donc ses incessantes piques contre la politique royale vis-à-vis du clergé d'Angleterre.

Excédé par l'attitude obstinée de l'archevêque depuis son retour, Henri II se laissait souvent aller à des colères spectaculaires, au cours desquelles, il grommelait des menaces alternées avec des tentatives d'apaisement. Ce fut lors d'une de ces scènes qu'il proféra un jour une phrase sibylline, qu'il nia ultérieurement avoir prononcée, tout en reconnaissant que son entourage l'entendit se plaindre à maintes reprises. Il se serait exclamé dans un accès de colère, un soir de la fin décembre 1170, alors que le primat avait exagéré une nouvelle fois dans ses revendications, et aurait demandé *«Je n'ai donc élevé dans ma maison que des*

imbéciles et des lâches, pour qu'il n'y en ait pas un seul capable de me venger de ce prêtre turbulent ? Qui me débarrassera de ce clerc outrecuidant ?».

Quatre chevaliers entendirent les paroles royales et crurent les interpréter comme l'ordre d'exécuter l'archevêque. En droit féodal, c'était un devoir pour un chevalier d'épouser la querelle de son seigneur. En outre, ces mots leur paraissaient un véritable blâme, qu'ils ne pouvaient supporter. Il fallait par conséquent apaiser le royal courroux en châtiant ses offenseurs, quels qu'ils soient.

Ils se nommaient Reginald Fitz-Urse (en français de l'époque Renaud Fils Ourse), Guillaume de Tracy, Hughes de Moreville et Richard le Breton. Ils résolurent de le débarrasser définitivement du prélat rebelle, croyant servir ainsi leur roi et tout le royaume d'Angleterre.

Le mardi 29 décembre 1170, ils pénétrèrent dans la cathédrale de Cantorbéry, se dirigèrent vers l'archevêque qui se tenait près de l'autel et le frappèrent à plusieurs reprises à coups d'épée et de coutelas. Mortellement blessé dès les premiers coups, le prélat s'effondra et expira quelques instants après. Médusés, les fidèles qui priaient alors dans la nef n'osèrent intervenir ; il est vrai que nul n'avait l'idée de pénétrer en armes dans une église et les seuls à être armés et équipés en guerre étaient les assassins.

Sitôt leur forfait accompli, ils sautèrent sur leurs destriers et galopèrent à bride abattue, pour échapper à la vindicte des braves habitants du Kent, révoltés du sort de leur pasteur. L'un d'eux était possessionné dans le comté de Devon, au sud-ouest de l'Angleterre. Il en connaissait toutes les cachettes. C'est pourquoi il entraîna ses complices à sa suite. Ils gagnèrent Ilfracombe, dans le Devonshire, sur les rives de la mer d'Irlande, où de profondes grottes, encore visibles de nos jours, permettaient de vivre à l'insu de tous pendant un certain temps. Ils vécurent plusieurs jours dans ces grottes, ravitaillés par quelques serviteurs, en attendant que les esprits soient calmés et qu'on les oublie un peu.

Au Moyen Age, il faut l'avouer, les meurtres de prélats n'étaient pas rares. D'autres exemples sont connus. Ainsi, l'évêque de Liège, Etienne, fut, lui aussi, criblé de coups mortels en pleine cathédrale, alors qu'il assistait à la messe, en 1138. Le XIIème siècle, malgré de gros progrès dans de nombreux domaines, restait une époque de violences extrêmes.

Mais le retentissement de l'assassinat de Thomas Becket fut immense, d'abord parce qu'il s'agissait de l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, et ensuite parce qu'il avait été l'ami fidèle, pendant des années, du roi ; son autorité à la tête de l'église d'Angleterre était reconnue de tous.

<u>Pénitence royale et réparations</u> :

Après le sanglant assassinat du primat de son royaume, Henri II ne fut pas débarrassé pour autant « de cet odieux ecclésiastique ». Bien au contraire, la colère populaire et celle des grands dignitaires fut immense. Chaque jour, des nombreux pèlerins affluaient pour s'incliner sur le tombeau de celui que tous vénéraient comme martyr. Les punitions de toutes sortes pleuvaient sur le monarque, considéré comme un tyran, puisque l'instigateur du crime abominable. Tout d'abord, on refusa de nommer un remplaçant sur le siège archiépiscopal : le chapitre des chanoines de Cantorbéry, indigné, ne voulut à aucun prix d'une élection dans la précipitation. Le pape, désireux de manifester sa plus vive réprobation, soutenait les

chanoines. Le siège de Cantorbéry resta ainsi vacant pendant plusieurs années, quatre ans exactement. Si l'on ajoute à ce laps de temps, les six années d'exil que Thomas passa en France, c'est donc une dizaine d'années que cet important siège se trouva sans titulaire réel. Ce délai était extrêmement long, car le primat d'Angleterre est à la tête de toute la hiérarchie ecclésiastique du pays et c'est sous sa responsabilité que fonctionne l'Eglise anglaise. Dix ans d'interruption, c'était beaucoup et les rouages de la machine étaient véritablement grippés.

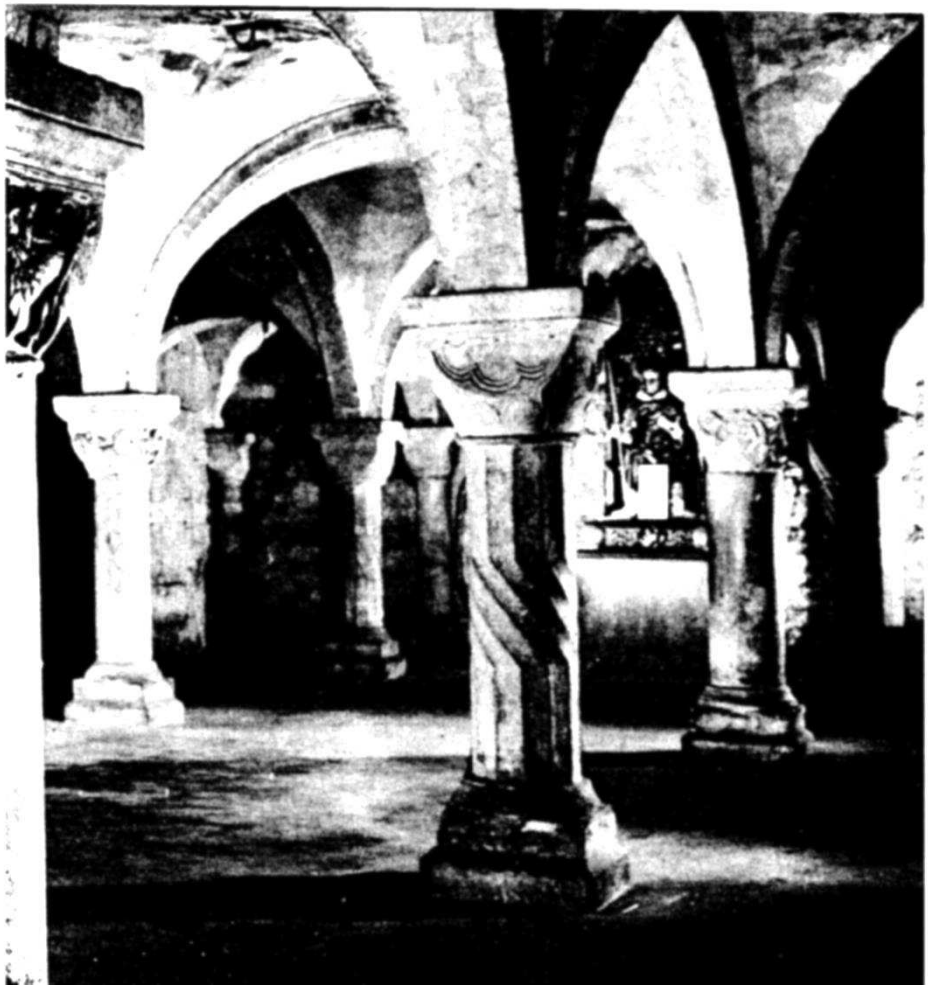

Tombeau de Thomas Becket dans la crypte de la cathédrale de Cantorbéry

La réprobation était générale. Le peuple d'Angleterre pleurait son archevêque, les religieux anglais, privés de chef, étaient désorientés et les royaumes voisins, qu'ils soient amis ou ennemis, manifestaient leur opprobre par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs. Les légats pontificaux refusaient de faire assurer le service ordinaire par les prêtres du royaume, menacé d'interdit et d'excommunication.

Malgré son repentir sans doute sincère, Henri II ne put obtenir sa réconciliation avec l'Eglise, tout au moins dans un délai raisonnable. Il dut se plier à toutes sortes d'exigences pontificales et multiplier les gestes en faveur de la papauté. Il prit la décision de partir à la conquête de l'Irlande, ce qu'il fit sans trop de difficultés en 1171, afin de ramener l'île dans le giron de l'Eglise romaine, en réorganisant, sur le modèle anglais, les évêchés irlandais. En hiver 1171-1172, il réunit le clergé irlandais à Cashel, petite ville du comté de Tipperary, dans le sud de l'Irlande, non loin de Cork, pour y tenir le Concile de Cashel, qui rédigea les *Constitutions de Cashel* garantissant le retour de l'Eglise irlandaise dans la régularité, conformément aux désirs du pape.

Selon son habitude, il confia le gouvernement de sa nouvelle conquête à l'un de ses fils, en l'occurrence le plus jeune, Jean, qui n'avait pour l'instant reçu que quelques miettes de l'empire, à savoir le comté de Mortain, en Normandie. Le prince Jean, surnommé Jean Sans Terre, n'était âgé que de cinq ou six ans, puisqu'il était né la veille de Noël 1167 à Argentan. Il recevait officiellement la couronne d'Irlande, mais, de toute évidence, c'était Henri II en personne qui se chargeait de gouverner à sa place. C'était la méthode employée pour régner sur la Bretagne, qu'il avait offerte à son autre fils, Geoffroy, en le mariant à l'héritière du duc Conan, ou encore, pour l'Aquitaine, théoriquement administrée par son troisième fils, Richard. Le dernier fils d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine, Jean, devint «*dominus Hiberniae*» (seigneur d'Irlande), titre qu'il porta jusqu'à sa mort, en 1216, et qui ne devait plus être dissocié de la titulature des rois d'Angleterre pendant des siècles.

En dépit de cet exploit militaire, la vague d'horreur qui avait saisi l'Europe continuait à submerger le royaume. Henri II lui-même, une fois la colère tombée, prit conscience de la gravité de son acte et fut pris de frayeur pour avoir ainsi perdu le paradis. Il ne savait que faire pour obtenir son pardon. L'invasion de l'Irlande constituait certes une bonne action, militairement parlant et du point de vue de l'administration de l'église romaine, mais ce n'était pas suffisant en ce qui concernait la politique royale et les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Nouvelle preuve de sa bonne volonté, il remit son royaume entre les mains du pape. Les témoins et les historiens dirent qu'il fut désormais toujours hanté par le souvenir de ce meurtre et certains affirment même que les erreurs qu'il commit sur la fin de son règne furent causées par cette hantise qui obscurcissait sa pensée. Jusqu'à la fin de son règne, en juin 1189, soit pendant près de vingt ans, il ne fut plus jamais le même homme.

Après avoir multiplié les gestes en faveur de l'Eglise romaine, il finit par accepter une totale soumission et une pénitence en règle. Lors d'une cérémonie solennelle, où il parut dans la chemise blanche du pénitent, sans aucun ornement sur ses habits, organisée en Normandie, à Avranches le 21 mai 1172, il reçut l'absolution pontificale de la main du légat et conclut une paix que tous espéraient durable.

On attribua à Becket les palmes du martyre. Plusieurs miracles eurent lieu sur son tombeau. Louis VII ne manqua pas de faire le pèlerinage, désormais, célèbre de Saint-Thomas de Cantorbéry et les théologiens anglais, pendant des années, firent des comparaisons entre les Capétiens et les Plantegenêts qui n'étaient pas favorables à ces derniers. Les miracles

Gisants d'Henri II Plantegenêt, roi d'Angleterre (1154-1189) et de sa femme, la reine Aliénor d'Aquitaine
Eglise abbatiale de Fontevrault (Maine-et-loire)

constatés et la volonté d'Alexandre III de montrer au roi d'Angleterre, malgré la réconciliation officielle, que le pouvoir spirituel l'emportait sur le pouvoir temporel entrainèrent une conséquence supplémentaire que le roi d'Angleterre dut accepter bon gré mal gré : le 21 février 1173, deux ans à peine après son assassinat, Thomas Becket fut béatifié par le pape, puis aussitôt canonisé, le même jour, en une séance solennelle à l'église Saint-Pierre de Segni (en Italie du Nord), sur proposition de Lothaire, comte de Segni, alors membre de la curie pontificale (et qui devint à son tour pape, en 1198, sous le nom d'Innocent III). La papauté décréta que sa fête serait célébrée le 29 décembre, jour anniversaire de son martyre.

Au début de l'année 1174, un incendie accidentel détruisit la cathédrale de Cantorbéry. La populace y vit un signe de la colère divine, qui châtiait ainsi le royaume pour son impiété et ses mauvaises actions. La reconstruction de l'édifice fut l'une des premières tâches du nouvel archevêque, élu en 1174, Richard de Douvres, qui resta sur le siège de Saint Augustin pendant une dizaine d'années, jusqu'en 1184.

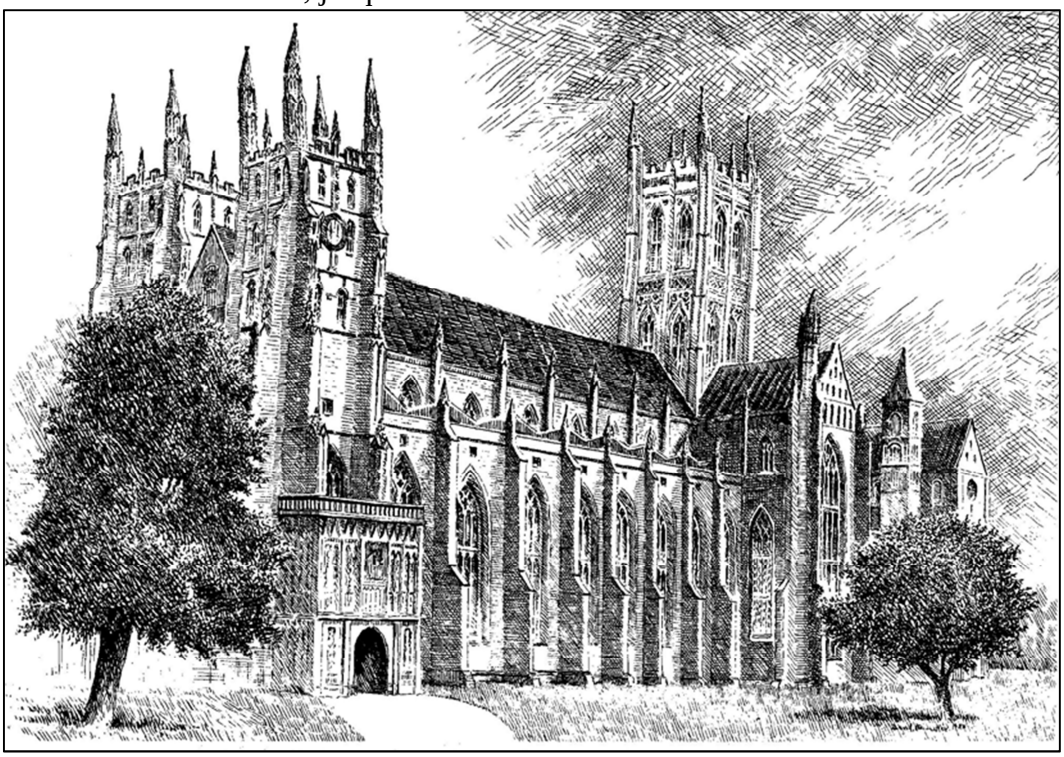

Cathédrale actuelle de Cantorbéry
(construite à partir de 1175, la précédente ayant été détruite par un incendie en 1174)
Dessin publié dans : R. J. L. **Smith**, *A guide to cathedrals and greater churches*, Much Wenlock (Shropshire), 1988.
All rights reserved

III Les autres saints Thomas

Outre l'apôtre et l'archevêque de Cantorbéry, l'Eglise catholique reconnaît également deux autres saints du nom de Thomas : Thomas d'Aquin et Thomas More.

Saint Thomas d'Aquin

Ce fut vers 1224 ou 1225 que naquit au château de Roccasecca (ce qui signifie la Roche sèche, en italien), prés de la ville d'Aquino, en Italie du Sud, un garçon qui reçut le

prénom de Thomas. Très jeune, après de brillantes études, il choisit de rentrer dans les ordres et opta pour les Dominicains. Il continua ses études pour se perfectionner en théologie, domaine où il excellait, et en philosophie. Pendant des années, dans le silence du monastère où il s'était retiré, il passa tout son temps à prier et à lire les ouvrages de théologie et de sciences religieuses. Il réfléchissait et méditait beaucoup, ce qui l'amena à rédiger lui-même des traités philosophiques ou d'éthique.

Sa doctrine, au départ, était toute aristotélicienne, selon les usages de l'enseignement supérieur de l'époque. En effet, au XIIIème siècle, l'enseignement était essentiellement basé sur les philosophes de l'Antiquité et les écrits des Pères de l'Eglise. La célèbre formule «***Aristotélès aït***» («Aristote a dit…») commençait immanquablement toute leçon de physique comme de philosophie. Très vite Thomas devint un maître de l'aristotélisme et acquit une solide réputation de savant, qui dépassa largement les frontières de l'Italie. Les universités de l'époque lui demandaient souvent d'intervenir devant les étudiants, mais, le plus souvent, Thomas se contentait d'écrire de longues lettres dans lesquelles il exposait ses théories.

Il fut ainsi le fondateur d'un courant de pensée que l'on nomma le «thomisme», constitué d'une réflexion fortement structurée et rationnelle. Son approche de Dieu était fondée sur un raisonnement méthodique, à la différence de celle de Saint François, entièrement faite de mysticisme. Il pratiquait avec un égal bonheur la théologie, la métaphysique, la logique, l'épistémologie, l'éthique, la politique et l'esthétique.

Pour relier la foi et la raison, il proclama «l'autonomie des réalités terrestres» dans un ouvrage rédigé en latin intitulé «*Quinquae viae*» (les cinq routes). Toute sa vie, il professa ses idées, influencées par les œuvres d'Aristote et des pères de l'Eglise, mais aussi Saint Augustin, Boèce, Scot Erigène, Saint Anselme, Albert le grand, le Pseudo-Denys et même le célèbre penseur andalou Averroès, ou encore Maïmonide.

De son temps, il fut considéré comme un des plus grands maîtres de la philosophie scolastique et de la théologie catholique. Après sa mort, il influença encore pendant des siècles de nombreux grands esprits comme Gilles de Rome, Dante, Cajétan, saint Ignace de Loyola, Leibnitz, et bien d'autres.

Il mourut le 7 mars 1274 (vers l'âge de 50 ans) à l'abbaye de Fossanova, près de Priverno, une petite ville du Latium. Il a été canonisé en 1323, par le pape Jean XXII, qui résidait alors en Avignon, puis proclamé Docteur de l'Eglise en 1567 par le pape Pie V, peu de temps après la fin du Concile de Trente (1545-1562). En 1880, le pape Léon XIII le proclama patron des universités, des écoles et des académies catholiques. En fait, depuis longtemps les étudiants le considéraient comme leur saint patron, en raison de ses capacités intellectuelles reconnues depuis le treizième siècle. Il est également l'un des patrons des libraires. Il est aussi qualifié du titre de «Docteur angélique». Son corps est conservé sous le maître-autel de l'église de l'ancien couvent des Dominicains de Toulouse.

Saint Thomas More

Thomas more naquit à Londres le 7 février 1478. Il fit de solides études de juriste et acquit rapidement une excellente réputation en droit civil. Mais il se révéla également excellent historien, philosophe et théologien. Profondément humaniste, il fut l'ami d'Erasme, avec lequel il entretint une correspondance suivie. Il écrivait de même à de nombreux esprits cultivés de toute l'Europe occidentale au début du XVIème siècle. Son érudition était grande

et toute l'Angleterre reconnaissait ses mérites. Il participa au renouveau intellectuel qui caractérisa cette époque, avec le mouvement de La Pléiade, en France, mais aussi l'éclosion des belles lettres en Angleterre, où il est considéré comme le plus illustre représentant de ce mouvement culturel.

Ses connaissances juridiques lui valurent une carrière d'homme politique. Le roi Henri VIII qui l'a remarqué le nomme dans un premier temps «ambassadeur extraordinaire», sans poste fixe mais avec mission de se rendre dans plusieurs pays voisins pour y porter les messages que le roi souhaitait délivrer. C'est ainsi qu'il vint à plusieurs reprises en France et rencontra le roi François 1er.

Pour le récompenser de ses bons et loyaux services, Henri VIII le nomma alors chancelier d'Angleterre. A l'instar de son illustre et lointain prédécesseur Thomas Becket, il désavoua rapidement la politique royale. Au début, il multiplia les conseils pour tenter de faire comprendre au monarque les désavantages de ses diverses positions, notamment en matière d'ingérence dans les affaires religieuses. Il osa même quelques remarques au souverain en matière matrimoniale (Henri VIII délaissait son épouse Catherine d'Aragon pour les charmes de sa première maîtresse, Anne Boleyn).

En 1530, influencé par un de ses conseillers, Thomas Cromwell, le roi Henri VIII convoqua le Parlement qui fit du monarque « le pape en son propre empire» et le nomma chef suprême de l'Eglise d'Angleterre. Cette église nationale conservait toute son organisation médiévale. L'2glise anglicane était née. Le roi se crut alors autorisé à s'emparer des biens des nombreux monastères qui furent supprimés. La puissance royale devint immense et lui permit de construire de luxueux châteaux, comme celui de Whitehall Palace, édifié comme cadeau pour Anne Boleyn, qui était alors le plus vaste de toute l'Europe occidentale, avec ses douze hectares.

En janvier 1533, Henri VIII épousa secrètement Anne Boleyn et fit déclarer nul et sans valeur son mariage avec Catherine d'Aragon par le clergé d'Angleterre. Ce fut à la mort du cardinal Wolsey, archevêque d'York et Lord-Chancelier d'Angleterre, en 1530, que Thomas more avait été choisi pour lui succéder à la chancellerie. Son influence sur le roi ne réussit jamais à éclipser celle de Cromwell et, malgré ses observations sur la politique religieuse, il ne put empêcher ni la rupture avec Rome, ni le mariage avec la favorite royale.

Henri VIII souhaitait particulièrement l'appui de son chancelier et d'un autre fidèle, l'évêque de Rochester, Fisher : aucun des deux ne voulut aller à l'encontre de sa conscience et approuver la volonté royale. On les accusa alors de trahison. Le roi craignait que leur fidélité à leurs principes puisse être interprétée à l'étranger comme un puissant argument contre son autorité.

La tension monta vite et le chancelier perdit la confiance de son souverain. Chaque entrevue donnait lieu à de difficiles explications et la colère royale éclatait à tout moment. Le roi se lassa vite de son chancelier et, pour continuer à mener sa politique librement comme il l'entendait, il décida d'éliminer cet obstacle. Arrêté, Thomas More fut jugé sommairement et exécuté le 6 mars 1535.

Le pape Léon XIII le béatifia le 29 décembre 1886 et quelques années plus tard, le pape en 1935, Pie XI le canonisa, à l'occasion du 400ème anniversaire de sa mort. Sa fête est célébrée le 22 juin. Il est le saint patron des responsables de gouvernement et des hommes politiques, puisqu'il fut lui-même chancelier d'un des plus puissants royaumes de la

Chrétienté au XVIème siècle et mourut pour s'être opposé aux abus de son roi. Il est accessoirement patron secondaire des avocats, dont Saint Yves est le patron principal.

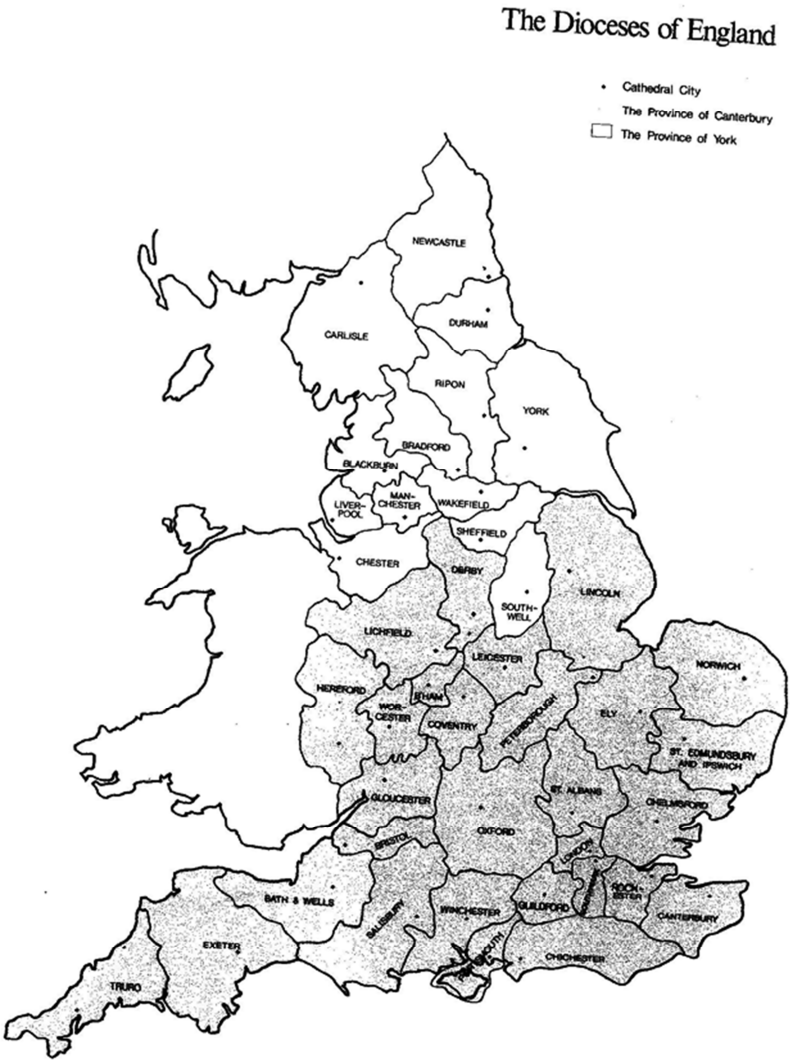

Diocèses actuels d'Angleterre
(sans changements depuis Henry VIII)

IV – Le culte de saint Thomas Becket

a) En général

Immédiatement après l'assassinat de Thomas Becket dans sa propre cathédrale, le peuple anglais se mit à le vénérer. Sa dépouille fut exposée quelques jours dans la nef, puis mise au tombeau dans la crypte de la cathédrale. Les pèlerins affluèrent de toute l'Europe.

Quelques années plus tard, plusieurs églises ou chapelles lui furent dédiées. Souvent, lorsqu'un nouvel édifice religieux devait être construit, soit parce qu'il s'agissait d'une paroisse récemment crée (et elles étaient nombreuses en cette fin du XIIème siècle, époque caractérisée par une forte expansion démographique et, par conséquent, par de larges défrichements de vastes étendues jusqu'alors incultes), soit parce qu'il fallait reconstruire en

raison du mauvais état du bâtiment précédent, les habitants des alentours exprimaient le souhait de prendre Saint Thomas Becket comme patron local. Sa popularité ne faiblit pas, jusque vers le début du XIIIème siècle, soit pendant près d'une quarantaine d'années.

De nombreux diocèses continentaux, principalement ceux du royaume de France mais qui avaient été longtemps dans la mouvance des souverains plantegenêts jusqu'à leur conquête par Philippe Auguste, se couvrirent d'églises dédiées à Saint Thomas. C'est ainsi qu'en Normandie, dans le Limousin, dans la province ecclésiastique de Tours, dans celle de Sens (où il avait séjourné pendant les six années de son exil en France), en Lyonnais, et même dans le diocèse de Paris, où le comte Robert de Dreux fonda une église Saint-Thomas du Louvre, à deux pas du palais royal français, peut-être pour narguer le roi d'Angleterre, on trouve des églises et des chapelles placées sous son vocable.

La Bretagne n'échappa pas à cette vague de ferveur envers un saint archevêque victime de la vindicte d'un tyran. A Rennes, l'abbesse de Saint-Georges fonda une église Saint-Thomas et, dans le diocèse de Saint-Malo, on édifia une chapelle dans la ville de Saint-Malo. Une chapelle castrale lui fut dédiée par un seigneur de la région de Dinan désireux d'afficher sa réprobation de la politique d'Henri II.

La plupart des églises et chapelles placées sous le vocable de Saint Thomas Becket datent de la fin du XIIème siècle ou de la première moitié du XIIIème. Puis, l'enthousiasme pour Thomas faiblit, diminua peu à peu et finit par disparaître. Il est vrai que, dans l'intervalle, plusieurs autres saints étaient apparus et non des moindres : par exemple, Saint François d'Assise, mort en 1223, dont le culte se répandit à une vitesse extraordinaire. Ou encore Saint Dominique, fondateur de l'ordre des Dominicains, et Sainte Claire, disciple de Saint François et fondatrice de l'ordre des Clarisses.

b) Dans l'évêché de Cornouaille

Sous l'Ancien Régime, dans le diocèse de Cornouaille, six édifices religieux étaient dédiés à Saint Thomas Becket. Deux églises paroissiales, celle de Landerneau, dans le quartier de la rive sud de L'Elorn, donc située en Cornouaille, et l'église de Perguet (aujourd'hui Bénodet). Et quatre chapelles : une en la paroisse de Pleuven, une à Trégunc, une autre à Carhaix et enfin une à Camaret. Les trois dernières sont de nos jours complètement détruites et seuls leurs emplacements sont connus. On ignore tout, ou presque, de leur architecture et du mobilier religieux qu'elles pouvaient abriter.

Chevalier en armes du XIIème siècle (pas d'armure mais cotte de mailles). D'après Eugène Viollet-le-Duc, Encyclopédie médiévale.

Il convient de remarquer que seul l'évêché de Cornouaille, parmi les évêchés bretonnants, avait des édifices dédiés à Saint Thomas Becket. L'évêché de Léon n'en avait aucun, tout comme celui de Tréguier, celui de Saint-Brieuc ou encore de Vannes. On peut s'interroger sur les raisons

En fait, la personnalité et les convictions personnelles de chaque évêque faisaient beaucoup en la matière. Du vivant de Thomas Becket et au moment de son assassinat, Hugues de Léon était évêque de Saint-Pol-de-Léon. Son épiscopat dura de 1161 à 1172. Il était donc en poste lorsque la nouvelle du scandale parvint en Bretagne. Il était le frère du vicomte de Léon. Si la famille de Léon n'était guère en bons termes avec Henri II Plantegenêt, elle ne souhaitait pas l'affronter ; déjà, en 1167, Hervé II, vicomte de Léon, avait eu à pâtir des représailles du roi d'Angleterre. Il était peu disposé à recommencer à s'opposer à sa politique de rigueur et de maintien par la force de l'ordre établi.

Par contre, depuis 1168, l'évêque de Cornouaille se nommait Geoffroy. Il avait succédé à Bernard de Moëlan, qui avait occupé le siège de Quimper de 1159 à 1167. Pour sa part, Geoffroy avait rencontré à quelques reprises l'archevêque de Cantorbéry, peut-être lorsque celui-ci avait effectué des voyages entre l'Angleterre et Rome, lorsqu'il n'était qu'archidiacre de Cantorbéry, ou, plus tard, en sa qualité de primat d'Angleterre. Certains auteurs affirment que, lors de son exil en France, il aurait assisté à des réunions d'évêques français et qu'en ces occasions, il aurait rencontré Geoffroy. Peut-être même avaient-ils sympathisé, sans être obligatoirement devenus amis, comme le prétendent certains chroniqueurs contemporains. Toujours est-il qu'en janvier 1171, lorsque la Chrétienté effarée eut connaissance de l'abominable forfait commis en pleine cathédrale de Cantorbéry, l'évêque de Cornouaille se montra particulièrement indigné. Il n'eut de cesse d'affirmer, par toutes sortes de gestes symboliques, son entière désapprobation. Par conséquent, il profita au maximum des occasions qui se présentaient, notamment lorsque la création d'une nouvelle paroisse était devenue nécessaire, en raison de la poussée démographique, ou qu'un édifice devait être rebâti. Il était aisé et évident, afin de donner satisfaction aux ouailles des paroisses concernées, d'attribuer un édifice neuf à Saint Thomas Becket, ou de changer le saint éponyme, si la population locale en manifestait le désir.

C'est ainsi qu'à la fin du XIIème siècle, vraisemblablement dans les années 1175-1180, la nécessité de créer une nouvelle paroisse à Landerneau se fit sentir. La petite ville connaissait alors une période de prospérité et la population ne faisait que croître. Le seigneur des lieux, le vicomte de Léon, fit bâtir une église neuve. Le terrain utilisé, situé sur la rive cornouaillaise de l'Elorn, relevait sur le plan spirituel du diocèse de Cornouaille, mais avait été conquis par les vicomtes de Léon après une guerre féodale, en 1162-1163, avec les vicomtes du Faou, auparavant maîtres de la région. Le vicomte s'adressa par conséquent à l'évêque pour lui demander de consacrer l'église nouvelle. Ravi, le prélat s'empressa de proposer Saint Thomas Becket comme patron, ce qui fut approuvé par tous. La pique contre le roi Henri II était évidente, mais le vicomte n'était pas responsable, car c'était le peuple qui avait voulu manifester sa dévotion au saint martyr. De même, l'évêque témoignait à son ancien ami l'archevêque anglais de la continuité de son souvenir et du soutien moral accordé, à titre posthume, à sa politique d'opposition à la tyrannie terrestre.

Au sujet de cet édifice, une importante question se pose : les textes disent que ce fut Hervé, vicomte de Léon, qui fit bâtir l'église. Ce ne peut être Hervé 1er, qui fut vicomte de Léon au début du XIIème siècle (il est mentionné dans les textes en 1128). Son fils, Guyomarc'h III, est mentionné pour sa part vers 1157, soit au début du règne d'Henri II, qui

n'avait pas encore mis la main sur la Bretagne. Le successeur fut Hervé II, vicomte de Léon jusqu'à sa mort, survenue en 1169, donc avant l'assassinat de Becket (29 décembre 1170) et sa canonisation (21 février 1173). Il ne pouvait, par conséquent, construire une église et la dédier à un personnage qui n'était pas encore canonisé. Son fils, Goyomarc'h IV, devint à son tour vicomte de Léon en 1169 et mourut dix ans plus tard, en 1179. Ce fut peut-être lui qui créa la nouvelle paroisse, édifia l'église et la dédia au nouveau saint à la mode, Thomas d'Angleterre, avec l'avantage moral de montrer au vieux roi la préférence pour son adversaire. Dans ce cas, ce fut l'évêque Geoffroy, alors évêque de Cornouaille, qui facilita ou encouragea ce choix du saint éponyme et entérina l'affaire en consacrant officiellement la nouvelle église.

Mais les textes disent que ce fut un vicomte du nom de Hervé qui fit construire l'église. Nous avons vu que ne peut être ni Hervé 1er, ni Hervé II. Il reste alors un autre vicomte de Léon de ce nom, Hervé III, qui régna sur le Léon de 1239 à 1265. Dans cette hypothèse, il faudrait retarder la construction de l'église aux environs du milieu du XIIIème siècle. A cette époque, le culte de Saint Thomas Becket commençait à diminuer de popularité et les vicomtes de Léon n'étaient plus, depuis de nombreuses années, sujets à la vindicte des rois d'Angleterre. Le duché de Bretagne était passé, par le mariage de la duchesse Constance avec Pierre de Dreux, dans la famille des rois Capétiens et il n'y avait plus de problème de rivalité entre la couronne royale d'Angleterre et l'Eglise.

Dans la seigneurie de Fouesnant, il en fut certainement de même pour l'église Saint-Thomas de Bénodet (autrefois Perguet). Les deux travées du chœur voûtées sur arcs en ogives remontent au XIIème siècle. Il semble bien que l'édifice, dans sa forme primitive, ait été élevé à cette époque. La population de la paroisse a sans doute sollicité et obtenu de l'évêque qu'elle soit dédiée à Saint Thomas, martyr à la mode du temps. Geoffroy disposait ainsi d'une excellente opportunité de marquer son hostilité au souverain plantegenêt.

A son décès, survenu en 1185, son successeur, du nom de Thébaud ou Thibaud, poursuivit vraisemblablement sa politique jusqu'à l'arrivée d'un nouvel évêque, Guillaume, qui fut évêque de Cornouaille de 1193 à 1218. Au tournant du XIIIème siècle, le nouveau roi d'Angleterre était Jean Sans Terre, tout aussi détesté de ses sujets que ne l'avait été son père. Pour insister sur le sentiment tacite d'opposition au roi, on continua encore quelques années à dédier des édifices religieux à Saint Thomas Becket. Ce phénomène dura au moins jusqu'à la conquête des fiefs plantegenêts du royaume de France par le roi Philippe Auguste, en 1204.

La chapelle Saint-Thomas en Pleuven en est un exemple typique. Certes, l'édifice actuel date du XVIème siècle, mais il comporte des éléments, comme la porte occidentale qui est de style « gothique », qui laissent penser que le bâtiment a été reconstruit à a place d'une chapelle antérieure, dont on aurait réemployé quelques éléments.

En ce qui concerne les chapelles Saint-Thomas de Camaret, Carhaix et Telgruc, toutes actuellement détruites, les documents manquent pour tenter de reconstituer leur aspect architectural. Seules quelques hypothèses peuvent être avancées, mais sans preuve formelle pour les étayer.

La chapelle Saint-Thomas de Cantorbéry, édifiée dans le port de Camaret, on ne sait à quelle date exacte, eut un destin peu ordinaire. Elle était ruinée au début du XVIIème siècle, de sorte que les fabriciens décidèrent, au XVIIIème siècle, de la rebâtir sous le même vocable, mais à un autre emplacement : elle fut transférée dans le cimetière paroissial. Puis, en 1749,

elle fut transformée en ossuaire. Près d'un siècle plus tard, en 1835, elle fut définitivement démolie.

Une autre chapelle Saint-Thomas, qui daterait du XVIIème siècle, était située au Petit-Carhaix. En raison de sa date tardive de construction, à une époque à laquelle le culte de Saint Thomas était tombé dans l'oubli, on peut supposer qu'elle avait remplacé une chapelle antérieure, sans doute édifiée, elle, à la fin du XIIème siècle ou au début du XIIIème siècle.

Dans la vaste paroisse de Telgruc, en presqu'île de Crozon, se trouvait enfin une autre chapelle Saint-Thomas, au village de Kerédan. A proximité, une fontaine aux eaux limpides témoignait d'un lieu de culte vraisemblablement très ancien, peut-être antérieur aux Gallo-Romains. Nous ne savons presque rien de cet édifice, ni sa date de construction, ni celle de sa disparition. Elle est juste mentionnée dans quelques textes épars.

Les statues représentant Saint Thomas Becket sont relativement peu nombreuses, même dans le diocèse de Cornouaille. Normalement, il est possible d'identifier le personnage avec les attributs ordinaires des évêques, c'est-à-dire la mitre, la crosse épiscopale dans la main gauche et l'anneau à la main droite, celle qui bénit les ouailles. Pour Becket, il faut rajouter un collier d'or, symbole de sa charge de Lord Chancelier d'Angleterre et une épée, celle de son martyre, généralement posée à ses pieds. Enfin, certaines statues montrent même, au dessus de la tête du saint, les palmes dorées, attribuées aux martyrs.

Le plus souvent, dans les porches méridionaux des églises paroissiales bretonnes, là où se réunissaient les conseils généraux des paroisses ou les assemblées de fabrique, les niches abritaient les statues des apôtres. Les statues de Saint Thomas représentent l'apôtre, non le martyr anglais. Et encore, bien des porches ne disposent pas de statue représentant Saint Thomas : il peut être remplacé par Paul, comme nous l'avons vu plus haut.

Mais, dans les églises et chapelles qui lui sont dédiées, une statue, à la place d'honneur, le montre avec tous ses attributs distinctifs. Quelques vitraux, pour la plupart datés du XIIIème siècle, lui sont même consacrés, mais il n'y en a pas en Bretagne.

Dans tout le royaume de France, le diocèse de Cornouaille semble figurer parmi ceux qui ont le plus honoré Saint Thomas Becket. L'affection affichée par l'évêque Geoffroy semble à l'origine de cet attachement au culte d'un saint qui fut très florissant pendant environ soixante dix ans, ce qui représente déjà une durée considérable. Une simple constatation s'impose : à partir des années 1180, le prénom Thomas fut attribué à de nombreux nouveaux nés, notamment en Angleterre, où il devint un des prénoms les plus populaires. Le souvenir de l'archevêque assassiné resta longtemps gravé dans les mémoires.

Si l'on prend la peine de se pencher quelque peu attentivement sur la question, on constate que les églises et chapelles qui ont été dédiées à Saint Thomas Becket l'ont été pour des raisons essentiellement politiques. Les prélats qui ont été chargés de les bénir et de les consacrer ont tous agi de leur plein gré, avec le sentiment d'honorer le souvenir de celui qui fut de son vivant le champion de l'Eglise contre la tyrannie des monarques trop imbus de leur puissance. La vieille querelle provoquée par les relations entre les Eglises nationales et les Etats, qui envenima, pendant des siècles, les relations entre Rome et les capitales européennes, se traduisit par de multiples incidents, attentats contre des personnes de haut rang, voire des meurtres, le plus souvent impunis.

Il faut rechercher les origines de ces affrontements au temps des souverains ottoniens. La « *Querelle des Investitures* », qui s'ouvrit en 1075, lorsque l'empereur du Saint Empire Romain Germanique, Henri IV, résolut de nommer les évêques dans les évêchés de ses territoires. Le pape Grégoire VII s'opposa farouchement à cette prétention. Cette querelle fut marquée par le célèbre épisode de la pénitence que le souverain germanique dut demander, en 1077, dans la ville italienne de Canossa, puis s'acheva par le Concordat de Worms, conclu en 1122 par l'empereur Henri V et le pape Calixte II. Les affrontements reprirent, quelques années plus tard, avec la « *Lutte du sacerdoce et de l'empire* », qui éclata en 1154, lorsque l'empereur Frédéric 1er Barberousse voulut reprendre les exigences de ses prédécesseurs. Ou encore « *l'attentat d'Anagni* », en 1303. Sur ordre du roi de France, Philippe IV le Bel, son âme damnée, Guillaume de Nogaret gifla le pape Boniface VIII qui refusait d'admettre le souhait du roi de séparer le gouvernement spirituel du gouvernement temporel.

L'assassinat de Thomas Becket s'inscrit dans cette longue liste d'incidents majeurs et d'événements historiques qui ont défrayé la chronique et souvent laissé des sentiments d'amertume et de rancœur. Plusieurs siècles plus tard, ses conséquences sont encore perceptibles dans bien des domaines.

Eléments de bibliographie :

Boussard (Jacques). – *Le gouvernement d'Henri II Plantegenêt*.- Paris, Librairie d'Argences, 1956.

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, publié depuis 1904 sous la direction de Monseigneur Baudrillard, (en abrégé D.H.G.E.), article « Cantorbéry»

Fliche (Augusrin) et **Martin** (Victor), Dir. - *Histoire de l'Eglise, depuis les origines jusqu'à nos jours*, Tome IX, *Du premier concile de Latran à l'avènement d'Innocent III (1123-1198)*, Paris, Bloud & Gay éd., 1960.

Histoire générale, publiée sous la direction de Gustave **Glotz**. *Histoire du Moyen Age*, Tome IV, *L'essor des états d'Occident*, par Charles **Petit-Dutaillis** et Pierre **Guinard**, Paris, Presses Universitaires de France, 1944.

Dom **L'Huillier** (A.). – S*aint Thomas de Cantorbéry*. – Paris, 1891-1892, 2 vol.

Robertson. - *Materials for the History of Thomas Becket*. - Londres, 1875-1885, 7 vol.

Thomas Becket. Actes du colloque international de Sédières, (19-24 août 1973), publiés sous la direction de Raymonde **Foreville,** Paris, Editions Beauchesne, 1975.

Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes, par les RR. PP. (Révérends Pères) Bénédictins de Paris. – Paris, Letouzey, 1956. – 13 vol. in-8°.

Vigouroux (F.). – *Dictionnaire de la Bible*. – Paris, Letouzey, 1912. 5 vol. in-4°.